



BUDGET INITIAL 2025

Conseil d'administration
du
6 décembre 2024

Sommaire

Délibération du conseil d'administration du 6 décembre 2024 relative au budget initial de l'exercice 2025	page 3
Note de l'ordonnateur relative au budget initial 2025	page 5
Annexes.....	page 36
Tableau n°1 – Autorisations d'emplois	page 36
Tableau n°2 – Autorisations budgétaires.....	page 37
Tableau n°3 – Dépenses par destination et recettes par origine.....	page 38
Tableau n°4 – Équilibre financier	page 39
Tableau n°5 – Opérations pour compte de tiers.....	page 40
Tableau n°6 – Situation patrimoniale	page 41
Tableau n°7 – Plan de trésorerie.....	page 42
Tableau n°8 – Opérations liées aux recettes fléchées	page 43
Tableau n°9.A – Synthèse des opérations pluriannuelles en dépenses.....	page 44
Tableau n°9.B - Synthèse des opérations pluriannuelles en recettes.....	page 46
Tableau n°10 – Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation.....	page 48
Tableau de synthèse budgétaire et comptable en exécution (TSBCE)	page 49
Tableau retraçant les moyens des unités mixtes de recherche.....	page 50
Annexe immobilière.....	page 51

Délibération du 6 décembre 2024

BUDGET INITIAL : Exercice 2025

Vu les articles 175,176 et 177 du décret n°2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable,

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Article 1 :

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- **1 224,6 ETPT dont 970,7 ETPT sous plafond État et 253,9 ETPT hors plafond État ;**
- **134 712 889 € en Autorisations d'Engagement (AE) dont :**
 - 94 145 902 € en personnel
 - 19 274 608 € en fonctionnement
 - 21 292 379 € en investissement ;
- **121 850 837 € en Crédits de paiement (CP) dont :**
 - 94 145 902 € en personnel
 - 19 512 680 € en fonctionnement
 - 8 192 255 € en investissement ;
- **115 079 201 € en prévision de recettes ;**
- **- 6 771 636 € de solde budgétaire.**

Article 2 :

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- - 7 530 787 € de variation de trésorerie ;
- - 9 744 779 € de résultat patrimonial ;
- - 7 967 392 € d'insuffisance d'autofinancement ;
- - 12 487 700 € de variation du fonds de roulement.

Pour information :

Le prélèvement sur le fonds de roulement s'élève au budget initial 2025 à **12 487 700,08 €**. Il se répartit entre :

1) **720 363 €** pour le CFA ;

➔ Le conseil d'administration décide d'effectuer un prélèvement sur les réserves (compte 10682) à hauteur de **720 363 €**.

2) **547 880 €** pour le SIGDU ;

➔ Le conseil d'administration décide d'effectuer un prélèvement sur les réserves (compte 10682) à hauteur de **547 880 €**.

3) **11 219 457,08 €** pour l'université ;

➔ Le conseil d'administration décide d'effectuer un prélèvement sur les réserves (compte 10682) à hauteur de **11 219 457,08 €**.

Les tableaux des emplois (T1), des autorisations budgétaires (T2), de l'équilibre financier (T4), de la situation patrimoniale (T6) et des opérations pluriannuelles (T9.2) sont annexés pour vote à la présente délibération.

Fait à Pessac, le 6 décembre 2024,

Le président du Conseil d'administration



Direction des affaires financières et de l'achat public.

Note ordonnateur

Budget initial exercice 2025

Conseil d'administration du 6 décembre 2024

Sommaire

1. Note introductive à la présentation du budget 2025	3
1. 1. Contexte et principaux enjeux.	3
1. 2. Recettes et diversification des financements.	4
1. 3. Axes stratégiques du Budget 2025	4
1. 4. Gestion des ressources humaines	5
1. 5. Traduction des moyens budgétaires	5
1. 6. Les enjeux du budget initial 2025	7
1. 6. 1. Le niveau des autorisations budgétaires	7
1. 6. 2. Les points forts impactant le budget 2025.....	10
1. 7. Le budget de l'établissement.....	17
1. 7. 1. L'évolution des recettes propres encaissées (RE) 2024-2025	17
1. 7. 2. La répartition des dépenses par enveloppe 2024-2025	19
1. 7. 3. Le solde budgétaire du budget initial	20
1. 7. 4. Focus sur les centres de responsabilité budgétaire (CRB)	21
1. 8. La soutenabilité du budget.....	22
1. 8. 1. La situation de la trésorerie.....	22
1. 8. 2. La situation patrimoniale.....	24
2. Structure budgétaire par centres 2025	26
2. 1. Architecture budgétaire 2025 pour information.....	26
3. Budget établissement exercice 2025-Tableaux	26
3. 1. Autorisations budgétaires limitatives.....	26
3. 1. 1. Tableau 1- Autorisations d'emplois	26
3. 1. 2. Tableau 2- Autorisations budgétaires.....	27
3. 1. 3. Tableau 3- Dépenses par destination - recettes par typologie	27
3. 2. Equilibre financier-T4.....	29
3. 2. 1. Tableau 4- Equilibre financier	29
3. 2. 2. Tableau 5- Opérations pour compte de tiers	29
3. 3. Analyse de la soutenabilité	29
3. 3. 1. Tableau 6- Situation patrimoniale	29
3. 3. 2. Tableau 7 – Plan de trésorerie	30
3. 3. 3. Tableau 8- Opérations liées aux recettes fléchées.....	30
3. 3. 4. Tableau 9- Opérations pluriannuelles (OPPA)	31
3. 3. 5. Tableau 10-Détail OPPA et programmation-prévisions AE/CP	31

1. Note introductive à la présentation du budget 2025

Le budget initial 2025 de l'Université Bordeaux Montaigne s'inscrit dans un contexte économique et financier marqué par des contraintes accrues et des perspectives de déséquilibre budgétaire. Conformément aux ambitions politiques et stratégiques définies dans la lettre de cadrage du débat d'orientation budgétaire (DOB) de juillet 2024, ce budget vise à concilier les impératifs de soutenabilité financière avec les missions essentielles d'enseignement, de recherche et de service public.

1.1. Contexte et principaux enjeux.

Le budget 2025 repose sur l'analyse des résultats financiers des années précédentes (compte financier 2023) et sur les projections de l'exercice 2024. Le budget 2025 affiche des indicateurs financiers en nette dégradation, en raison de facteurs exogènes et endogènes :

- Impact des mesures salariales imposées au niveau national, augmentant les charges de personnel : augmentation de 4 points du CAS pension, impact des mesures Guérini non compensées, augmentation mécanique de la masse salariale...), et propres à l'établissement (politique RH en faveur de la déprécarisation, révision de l'indemnitaire, stabilité des effectifs, campagnes d'emploi 2023-2024 et 2025...).
- Hausse généralisée des coûts liée l'inflation depuis 2022, affectant l'ensemble des postes de dépenses (fluides, maintenance, révision prix des marchés, politique frais de mission...), bien qu'il y ait un ralentissement.
- Coûts indirects liés au post-opération Campus (maintenance, exploitation des infrastructures (exemple de la CLEFF ouverte il y a une année),
- Dépenses accrues de gardiennage et sécurité pour répondre d'une part aux obligations réglementaires, et d'autres part pour sécuriser le campus ouvert lors des manifestations et occupations diverses (mouvement de grève, blocages, gens du voyage...),
- Le poids des conventions de site, augmentant les engagements financiers de l'établissement (BUDL, SUAPSIE...),
- Les co-financements sur les opérations immobilières, ainsi que les contrats de recherche et d'enseignement (projets région co financés à hauteur de 50%),
- Amortissement en augmentation (+1,78 M€) en lien avec les investissements réalisés sur les fonds propres de l'établissement, lors des exercices antérieurs.
- Impact du contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP), qui influencera les financements et les engagements de l'établissement.

Ces éléments mettent en évidence une trajectoire budgétaire tendue, nécessitant une gestion attentive des dépenses tout en respectant les engagements stratégiques de l'université. En l'absence de ressources supplémentaires pour couvrir ces nouvelles charges, le déséquilibre structurel se creuse, avec un déficit de fonctionnement estimé à près de **7 millions d'euros** pour 2025.

Le modèle économique actuel de l'établissement s'avère insuffisant au regard de deux spécificités en tant qu'université SHS :

- L'Université Bordeaux Montaigne (UBM) est fortement dépendante de la subvention pour charges de service public (SCSP). Dans un contexte de restriction budgétaire généralisée, cette dotation se révèle insuffisante. Il est donc essentiel de procéder à sa réévaluation afin de garantir la soutenabilité financière de l'établissement et de lui permettre d'accomplir ses missions.
- La difficulté à générer des ressources propres en quantité suffisante, qui, bien qu'incapables de se substituer à la subvention pour charges de service public (SCSP), sont indispensables pour permettre le développement de nouvelles activités.

Dans ce contexte, une **réévaluation de la dotation SCSP (Subvention pour charges de service public)** s'avère nécessaire et stratégique pour garantir la soutenabilité financière de l'établissement.

Pour répondre aux défis financiers actuels et à venir, et garantir ainsi la pérennité de l'établissement, les axes suivants sont proposés :

- Rationalisation des dépenses de fonctionnement :

Une démarche d'optimisation budgétaire devra être engagée sur l'ensemble des postes de charges afin de réduire l'impact sur un fonds de roulement dont une partie est déjà gagée sur les opérations d'investissement, les contrats de recherche et d'enseignement.

- Mise en place d'un Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) :

Ce schéma visera à maîtriser les impacts des coûts environnés liés aux infrastructures, en priorisant les investissements nécessaires et en ajustant les calendriers de projets.

- Développement des ressources propres :

Un plan d'action structuré pour diversifier et accroître les recettes propres de l'établissement devra être élaboré, incluant :

- L'actualisation de l'ensemble des tarifs de prestation proposés par l'UBM (location notamment).
- L'augmentation des partenariats avec les acteurs économiques (ex CLEFF).
- Le renforcement des initiatives de formation continue et de services à valeur ajoutée (prélèvement de frais de gestion, valorisation du patrimoine immobilier à travers la location des locaux, revoir le modèle économique des DU et du CFA...).

1. 2. Recettes et diversification des financements.

Dans le cadre de la préparation du budget initial 2025, l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) se trouve confrontée à un manque de visibilité financière en raison de l'absence de pré-notification de la **subvention pour charges de service public (SCSP)**. Cette incertitude s'inscrit dans un contexte de politique publique marquée par une restriction budgétaire. En l'absence de projection fiable, l'établissement a dû se limiter à inscrire dans son budget le montant de la notification intermédiaire reçue le 5 juillet 2024, excluant ainsi les crédits additionnels prévus dans le cadre du pré-COMP 2024. Cette situation complique l'élaboration d'une trajectoire financière claire et entrave la capacité de l'UBM à anticiper et planifier ses engagements à court terme, augmentant les risques de tensions budgétaires au cours de l'exercice 2025.

Pour compléter la subvention pour charges de service public (SCSP), l'Université prévoit de diversifier ses sources de financement en 2025 :

Label SAPS : une contribution de 325 000 € pour financer des initiatives de recherche et d'innovation.

Contrat COMP 2025-2027 : des financements potentiels allant jusqu'à 2,1 millions d'euros sur trois ans, bien que le montant exact soit encore à confirmer. Ces crédits non pas été inscrits au BI 2025.

Centre de Formation en Apprentissage (CFA) : un prélèvement de 20 % sur les ressources du CFA, soit environ 435K€, pour d'une part permettre de financer les charges générées au niveau central et d'autre part, soutenir la stratégie de développement de l'université. Toutefois, le budget 2025 prévoit une baisse des ressources du CFA, en raison d'une réduction du nombre d'apprentis (-47).

L'université vise une augmentation de ses ressources propres de 20 % d'ici 2027. Cet objectif nécessite une optimisation des recettes pour faire face à l'inflation et aux coûts accrus des opérations nouvelles.

Le niveau des ressources propres en hausse (+32%) concerne majoritairement des projets du CPER 2021-2027 qui ont été déprogrammés au BR 2024 et reprogrammés sur 2025.

1. 3. Axes stratégiques du Budget 2025

Le budget 2025 est orienté vers des initiatives structurantes, axées sur l'amélioration de la qualité de vie sur le campus et le soutien aux missions de recherche et de formation :

Projets immobiliers stratégiques : Les travaux de réhabilitation de la Maison des Sciences de l'Homme et l'extension de la Maison de l'Archéologie nécessitent une mobilisation importante des fonds propres et la recherche active de financements externes qui viendront abonder les crédits alloués dans le cadre du CPER 2021-2027. En effet, à l'issue de l'étude de faisabilité concernant le pôle archéologie, le scénario retenu propose une redistribution fonctionnelle des espaces par bâtiment, avec une extension orientée vers l'esplanade des Antilles. Toutefois, ce projet idéal est estimé à 18,2 millions d'euros, dépassant de plus de 4 millions le coût objectif fixé à 14 millions. Concernant le projet CPER MSH B, l'estimation en phase programme atteint 5,5 M€ HTR, soit 5,76 M€ TTC. L'ajout de l'option concernant les aménagements extérieurs porte le budget total à 5,64 M€ HTR TDC, soit 5,92 M€ TTC TDC.

Amélioration des services étudiants : Déploiement de schémas directeurs pour la vie étudiante et le handicap, élargissement des horaires des bibliothèques, entraînant des hausses de coûts en personnel.

Transition numérique et développement durable : Accélération de la transformation numérique de l'université et investissements dans des solutions énergétiques durables, telles que les panneaux photovoltaïques. Le schéma directeur développement durable et responsabilité sociétale et environnementale (SDD&RSe) doit être validé pour le 31 /12/2024.

1. 4. *Gestion des ressources humaines*

La politique RH pour 2025 vise à répondre aux besoins croissants tout en renforçant l'attractivité et la qualité de vie au travail :

Campagne d'emplois stratégique : Priorité au remplacement des départs en retraite, lorsqu'ils ont été positionnés en priorité 1 et au recrutement pour pallier le sous-encadrement pédagogique, notamment via une campagne d'ATER. Outre le GVT, le budget 2025 est impacté par les effets en année pleine de la campagne d'emploi 2023 et 2024, construite selon des principes nécessaires de sécurisation, de déprécarisation avec la mise en œuvre de la CDéisation anticipée des personnels BIATSS, suite au constat antérieur d'une fragilité structurelle et croissante des effectifs.

Amélioration des conditions de travail : Organisation d'une conférence sociale pour aborder des réformes importantes et définir une trajectoire pluriannuelle en matière de ressources humaines, incluant la révision des référentiels horaires et le renforcement des dispositifs de formation et d'accompagnement des personnels BIATSS.

En synthèse, le budget initial 2025 reflète une gestion ambitieuse, visant à répondre aux défis économiques tout en respectant les priorités stratégiques de l'Université Bordeaux Montaigne. En diversifiant les recettes et en optimisant les investissements, l'établissement cherche à soutenir ses missions de formation et de recherche dans un cadre budgétaire tendu.

A travers le DOB, les équipes sont appelées à s'engager activement dans ce processus budgétaire, en alignant leurs actions sur les priorités définies et en optimisant l'utilisation des ressources disponibles, afin de garantir une trajectoire financière soutenable et un développement harmonieux de l'établissement.

1. 5. *Traduction des moyens budgétaires*

Par ailleurs, le contexte international fait toujours peser la menace d'une hausse des coûts forte et durable sur les matières premières, l'énergie et la construction, fragilisant dès lors nos projections et notre environnement économique. Enfin, compte-tenu des politiques publiques mises en œuvre depuis plusieurs années, nous savons que notre activité est également dépendante de notre capacité à candidater et à être retenus sur les appels à manifestation d'intérêt (AMI) et à projets ouverts. Néanmoins, l'établissement sera prochainement auditionné sur deux projets AMI SHS (HERMES et le projet DECIPT porté par l'INALCO), et dont la réponse est attendu courant décembre. Dans le domaine des Arts, Lettres, Sciences Humaines et Sociales, les appels à projets auxquels l'université peut prétendre sont restreints, ce qui défavorise à la fois notre rayonnement et nos moyens financiers.

Néanmoins, l'année 2025 doit permettre de poursuivre et de consolider la mise en œuvre de projets structurants la vie de l'établissement dans le cadre du contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2025-2027. Malgré tout, l'établissement a dû ajuster sa politique d'investissement pour le budget initial 2025 en reportant certaines opérations aux années 2026 et suivantes. Cette décision vise à dégager des ressources complémentaires nécessaires pour leur mise en œuvre. Toutefois, l'année 2025 reste une période clé pour poursuivre et consolider la réalisation de projets structurants, contribuant à l'amélioration de la vie et des infrastructures de l'établissement.

- **Les projets immobiliers** incluent l'extension du pôle archéologie (14 M€) et la réhabilitation du bâtiment de la Maison des Sciences de l'Homme de Bordeaux (5,5 M€), financés dans le cadre du Contrat de Plan État-Région (CPER 2021-2027), avec la maîtrise d'œuvre confiée à la SRIA. Les premiers versements liés au CPER, d'un montant de 7,1M€ sont attendus en 2025, tandis que les études ont débuté dès 2023.
- **Du plan pluriannuel d'investissement (PPI) :** Malgré les fortes contraintes budgétaires pour 2025, plusieurs travaux essentiels ont été maintenus, car ils sont indispensables pour assurer la sécurité et la préservation du patrimoine de l'établissement. Parmi ces projets figurent le déploiement de la signalétique, l'installation de portiques de sécurité (cofinancés par le pré-COMP 2024), la mise en sécurité des bâtiments I et J, ainsi que la rénovation énergétique et l'accessibilité de l'IUT. Le financement de ces opérations, inscrites au Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), sera assuré par le fonds de roulement (FDR) de l'établissement. De plus, le SIGDU (SACD) mobilisera son propre FDR pour réaliser des travaux sur les espaces publics et le réseau d'eau.
- **Des projets informatiques et numériques** avec le projet ELLA décalé sur 2025 en absence de signature de la convention de partenariat (équipement de deux laboratoires de langues du site d'Agen) pour lequel l'UBM a obtenu un co financement de la Région Nouvelle Aquitaine à hauteur de 50% du projet. Ce projet initialement attendu sur 2023 a été reprogrammés sur 2025.

L'établissement devraient percevoir des recettes nouvelles au titre de ces projets avec des versements à hauteur de 8,1M€.

Dans le domaine de la recherche, les projets significatifs emportés sur l'exercice 2025 sont :

- **Label SAPS** dont l'établissement est lauréat en 2024 sur le projet « soyons SAPS » (685K€)
- **Le Campus Archéo** dans le cadre du CPER 2021-2027 dont les dépenses à hauteur de 1,12M€ ont été partiellement engagées sur 2024 par des acquisitions telles que : matériel de datation LA-IP-MS, un matériel de réalité augmentée 3D appliquée au patrimoine, un lecteur TL/OSL avec source réactive. Il est attendu un co financement par Bordeaux Métropole, le Conseil régional et les services de l'Etat (+1,9M€)
- **La poursuite de la Chaire diasporas africaines et transculturalité** projet 2024 financé par la région.
- **Le projet européen EUROPEAN AUTOMATA** (202,7K€) porté par UMR archéosciences.
- **L'Appel à manifestation d'intérêt SHS (AMI).**

L'enveloppe recherche et formation

Dans le cadre de la préparation budgétaire 2025, les moyens alloués à la formation et à la recherche ont été définis comme suit :

- **Enveloppe Formation :**
 - Dotation globale : La dotation aux trois UFR est maintenue à 271 000 €, identique à celle de 2024, selon les mêmes critères de répartition.
 - Crédits spécifiques :
 - L'Antenne d'Agen bénéficie d'une augmentation de dotation, passant de 30 000 € à 35 000 €.
 - Une enveloppe supplémentaire de 35 000 € est allouée à l'UFR STC.

- Ressources propres : 40 % des crédits issus de la formation continue sont reversés aux UFR.
- Formations en apprentissage : La ligne budgétaire dédiée reste fixée à 20 %.
- Fonds de soutien à la pédagogie (FSP) : Le montant est reconduit à 65 000 €, confirmant une hausse progressive ces dernières années.

Total Enveloppe Formation : 311 000 €.

➤ **Enveloppe Recherche :**

- Dotation globale : L'enveloppe est portée à 934 939 €, intégrant une augmentation de 4 000 € par rapport à 2024.
- Expression des besoins :
 - 16 500 € sont financés par l'État dans le cadre du dispositif "nouveaux MCF".
 - 14 269 € sont pris en charge par l'établissement.
- Dotation SAPS 2025 : Cette dotation permet de soutenir des actions spécifiques en recherche.

Total Enveloppe Recherche : 934 939 €.

Ces allocations budgétaires témoignent de l'engagement de l'établissement à soutenir ses missions essentielles, en assurant la stabilité des dotations tout en répondant aux besoins spécifiques identifiés dans le cadre du dialogue de gestion.

En conclusion, Le budget initial 2025, bien qu'orienté vers une gestion prudente, illustre les limites du cadre budgétaire actuel face à des charges croissantes. Il appelle à une mobilisation collective des acteurs institutionnels, avec des décisions stratégiques sur la revalorisation des dotations publiques et la mise en œuvre d'une stratégie de diversification des ressources.

Les ajustements proposés dans ce budget permettront à l'Université Bordeaux Montaigne de poursuivre ses missions fondamentales et d'asseoir les bases d'un développement durable et équilibré. Cependant, ces efforts devront être soutenus par un dialogue renforcé avec l'État et les partenaires locaux pour garantir la viabilité de l'établissement à moyen terme.

Cette note a pour objet d'éclairer les membres de l'organe délibérant sur les raisons et les conséquences des décisions soumises à leur vote. Le budget initial 2025 sera présenté au conseil d'administration du vendredi 6 décembre 2024.

Nb : tous les tableaux budgétaires détaillés pour vote et pour information ont été mis à disposition du Rectorat et du CA

1. 6. Les enjeux du budget initial 2025

1. 6. 1. Le niveau des autorisations budgétaires

Le budget de l'exercice 2025 est évalué :

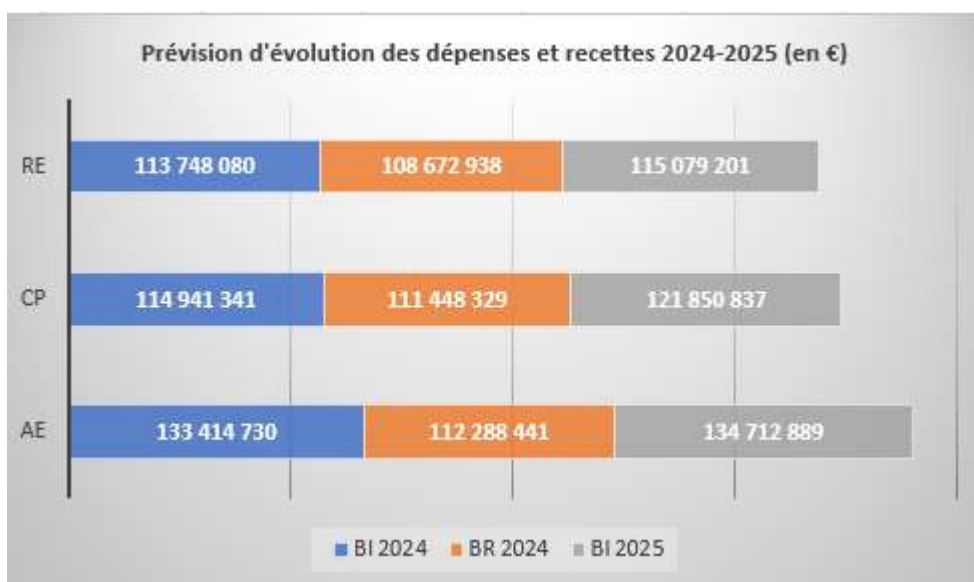
- En dépenses :
 - **134,7 M€** en Autorisations d'Engagement (AE)
 - **121,9 M€** en Crédits de Paiement (CP)
- En prévision de recettes encaissées (RE) : **115,1M€**

Le solde budgétaire prévisionnel est, par conséquent, déficitaire et s'élève à **-6,77M€ conformément au Tableau 2 des autorisations budgétaires.**

Budget en €	BI 2025
AE	134 712 889
CP	121 850 837
RE	115 079 201
Solde budgétaire (RE-CP)	-6 771 636

Evolution année 2024-2025

Budget en €	BI 2024	BR 2024	BI 2025	Ecart BI 2025/ BR-2024		Ecart BI 2025/BI2024	
				€	%	€	%
AE	133 414 730	112 288 441	134 712 889	22 424 447	20%	1 298 158	1%
CP	114 941 341	111 448 329	121 850 837	10 402 508	9%	6 909 496	6,01%
RE	113 748 080	108 672 938	115 079 201	6 406 263	6%	1 331 122	1%
Solde budgétaire (RE-CP)	-1 193 262	-2 775 391	-6 771 636	-3 996 245	144%	-5 578 374	467%



Autorisations d'engagement (AE)

Les autorisations d'engagement enregistrent une augmentation significative de **+20%** par rapport au BR-2024, soit **+22,4 M€** :

- **Enveloppe de personnel** : +5,7% (+5,1 M€) – Cf. point 1.6.2.5
- **Reprogrammation des opérations d'investissement** : **+14,8 M€**, liées au :
 - CPER 2021-2024 (Réhabilitation du pôle archéologie).
 - Études pour la réhabilitation de la Maison des Sciences de l'Homme Bordeaux (MSHBdx).
 - Poursuite de la mise en œuvre des projets numériques *INFRANUM* et *ELLA*.
- **Enveloppe de fonctionnement** : **+15%** (+2,5 M€), principalement dû à l'augmentation des coûts d'infrastructure.

Crédits de paiement (CP)

Les crédits de paiement augmentent de **+9,3%**, soit **+10,4 M€**, par rapport au BR-2024 :

- **Enveloppe de masse salariale** : Voir l'augmentation liée à l'AE ci-dessus.
- **Opérations pluriannuelles (OPPA)** : +20,4%, concernant :
 - L'enveloppe de personnel.
 - Les investissements programmés.

Prévisions de recettes encaissées (RE)

Les prévisions de recettes encaissées augmentent de **+5,9%**, soit **+6,4 M€** par rapport au BR-2024 :

- **Reprogrammation des versements de fonds pour les OPPA** :
 - Travaux financés par le CPER 2021-2027 :
 - Pôle archéologie : **+6,63 M€**.
 - MSHBdx : **550 K€**.
 - Projets numériques (*INFRANUM*, *ELLA*) : **+469 K€**.
- **Versements des loyers GER post Opération Campus** : **+456 K€** (débuté en 2023).
- **Recettes hors OPPA** : **+4 M€**, comprenant :
 - Contribution CVEC.
 - Ressources des contrats d'apprentissage.
 - Projets divers en attente de validation.

Cette analyse met en lumière une croissance budgétaire marquée pour 2025, principalement liée aux reprogrammations d'investissements stratégiques et aux ajustements des coûts de structure et de masse salariale. Ces éléments soulignent les priorités institutionnelles : amélioration des infrastructures, transition numérique, et soutien aux missions d'enseignement et de recherche.

Répartition des prévisions de recettes encaissées (RE) par catégorie :

Par principe les recettes sont toutes globalisées et par exception elles sont fléchées et concernent exclusivement les opérations pluriannuelles (OPPA) du Tableau 9

Recettes Encaissées (RE)		Rép %
en €	BI 2025	BI 2025
Globalisées	104 232 266	90,6%
Fléchées	10 846 935	9,4%
Total RE	115 079 201 €	100,0%

Evolution année 2024-2025

Recettes Encaissées (RE)			Ecart BI 2025-BR 2024		Rép %	
en €	BR 2024	BI 2025	€	%	BR 2024	BI 2025
Globalisées	100 685 139	104 232 266	3 547 127	3,5%	92,6%	90,6%
Fléchées	7 987 799	10 846 935	2 859 136	35,8%	7,4%	9,4%
Total RE	108 672 938 €	115 079 201 €	6 406 263 €	5,9%	100,0%	100,0%
dont sur OPPA (T9)	8 542 235	10 931 597	2 389 362	28,0%		
dont hors OPPA	100 130 703	104 147 604	4 016 901	4,0%		

1. 6. 2. Les points forts impactant le budget 2025

1. 6. 2. 1. L'absence de pré-notification de SCSP

La préparation du Budget Initial 2025 a été marquée par des contraintes significatives, notamment l'absence de pré-notification de subventions pour charges de service public (SCSP). Cette situation a limité la capacité de l'établissement à établir un budget sincère et soutenable, particulièrement face à des charges exogènes croissantes qui pèsent sur la structure budgétaire de l'établissement.

De surcroît, le contexte politique actuel, orienté vers une rigueur budgétaire accrue, impose des restrictions supplémentaires qui complexifient davantage l'élaboration d'un budget équilibré.

Dans ce cadre, et en l'absence d'informations précises émanant des tutelles au moment de la rédaction de cette note, un montant de SCSP a été inscrit à hauteur des moyens alloués lors de la notification intermédiaire du 5 juillet 2024, hors crédits issus du pré-COMP 2024, et en tenant compte de l'extension en année pleine des contrats doctoraux. Cette démarche vise à préserver une certaine cohérence budgétaire, malgré l'incertitude persistante sur les ressources effectives pour l'année 2025.

Le montant de subvention pour charges de service public inscrit au budget initial s'élève à **88 069 022€**

1. 6. 2. 2. L'impact de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

L'évaluation du montant prévisionnel de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) pour 2025 s'appuie sur les dispositions du **décret n°2019-685 du 30 juin 2019**, notamment les articles **D841-5** et **D841-6** du Code de l'éducation. Cette estimation intègre deux paramètres fondamentaux :

- Le **nombre d'étudiants inscrits** : **15 639** (année 2023-2024).
- La **base forfaitaire** de **68 €/étudiant** retenu par l'établissement.

Conformément à cette méthodologie, le montant inscrit au **budget initial (BI) 2025** s'élève à :

Recettes encaissées (RE)

- **1,1 M€**, correspondant à l'hypothèse de base de **68 € x 15 639 étudiants**.

Dépenses

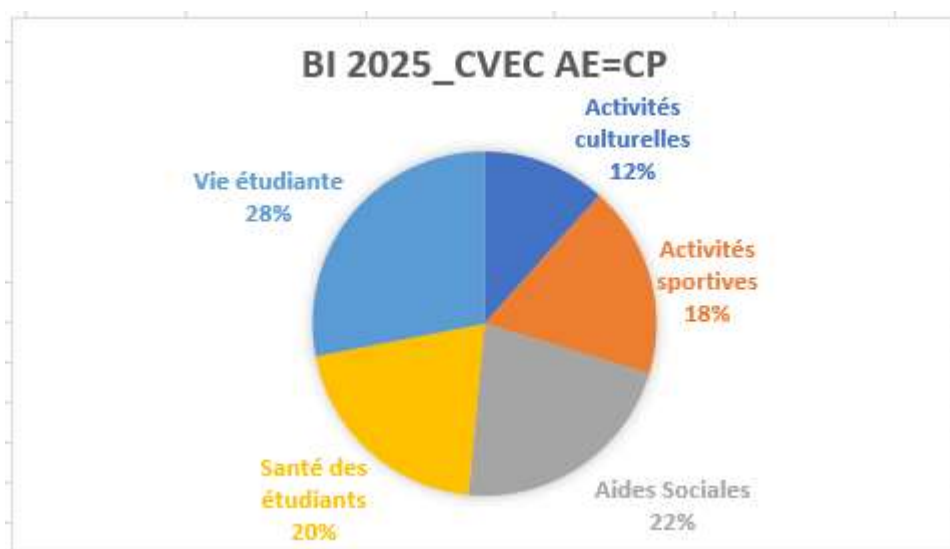
- **Autorisations d'engagement (AE)** : **1,2 M€**, dont **117 K€** de reprogrammation au titre des campagnes précédentes.
- **Crédits de paiement (CP)** : **1,2 M€**, incluant également **117 K€** de reprogrammation.

Cette prévision, élaborée selon une approche analytique et prudente, sera réévaluée lors de l'établissement du **budget rectificatif (BR) 2025**, afin d'ajuster les recettes et dépenses en fonction des réalisations effectives et des évolutions constatées.

CVEC	BI 2025	Reprogrammation	Total BI 2025	BI 2024
AE	1 063 452	116 684	1 180 136	1 236 491
CP	1 063 452	116 684	1 180 136	1 236 491
RE	1 063 452		1 063 452	985 257
Ecart RE-CP	-	- 116 684	- 116 684	- 251 234

Pour sécuriser la projection des recettes, une enveloppe de **125 K€** a été mise en réserve. Cette somme représente l'écart entre la programmation prudentielle des dépenses, calculée sur une base de **63 €/étudiant**, et la projection des recettes fondée sur le même montant unitaire (**63 €/étudiant**), garantissant ainsi une approche budgétaire prudente et sécurisée.

La répartition des moyens issus de la CVEC entre les différentes entités a été définie en cohérence avec les objectifs stratégiques du dispositif, axés sur l'amélioration de la **vie de campus**. Ces crédits sont ventilés selon les grandes priorités suivantes :



La gestion des crédits CVEC nécessite une programmation pluriannuelle rigoureuse. Le courrier de la DAF-B2 du 25 mars 2020 rappelle le cadre réglementaire applicable : la reprogrammation des crédits est permise dans les limites prévues par l'article R719-57 du Code de l'Éducation, mais le report de crédits hors de ce cadre est explicitement interdit.

Conformément à cette réglementation, les crédits inscrits au titre de la CVEC 2025, ainsi que ceux issus de la reprogrammation des exercices antérieurs, ont été ouverts en **autorisations d'engagement (AE)** et **crédits de paiement (CP)** sur l'exercice 2025. Une enveloppe de **233 K€**, programmée sur la tranche 2026, sera consacrée aux projets d'investissement inscrits dans le plan pluriannuel d'investissement (PPI) immobilier.

Les crédits CVEC soutiennent également des cofinancements stratégiques, tels que :

- Le projet **REVES (60 K€)**.
- Le développement des pratiques sportives (**+79 K€**).

Ces projets sont budgétairement portés par la **DPIL**.

Cependant, cette programmation impacte directement l'équilibre du **compte de résultat prévisionnel (T6)** et le **solde budgétaire annuel (T2)**, en raison du décalage des ressources correspondantes aux années antérieures pour couvrir ces engagements. Par conséquent, un **prélèvement sur fonds de roulement (FDR)** a été nécessaire pour équilibrer les comptes. Ce prélèvement s'élève à **117 K€** au Budget Initial (BI) 2025.

1. 6. 2. 3. Stabilisation du nombre d'inscriptions.

Source ODE

Au niveau global :

- Stabilité des effectifs totaux avec une légère hausse néanmoins : +25, soit +0,15 %
- Diminution des effectifs boursiers : -371, soit -5,77 %

Au niveau LMD :

- Légère diminution des effectifs : -102, soit -0,75%
- Diminution des effectifs boursiers : -371, soit -5,77%

Comparaison des effectifs 2024-25 et 2023-24								
	2024-25		2023-24				Différence 11/2024 et 11/2023	
	au 18/11/2024		au 20/11/2023		au 08/07/2024			
	Effectif total	Boursiers	Effectif total	Boursiers	Effectif total	Boursiers	Effectif total	Boursiers
Licence	8990	4155	9162	4480	9070	4430	-172	-325
Master	3034	1191	2883	1228	2886	1202	151	-37
Doctorat	435	2	479	4	514	1	-44	-2
BUT/DUT	852	354	869	344	860	351	-17	10
Licence pro.	177	21	197	28	200	29	-20	-7
Total LMD	13488	5723	13590	6084	13530	6013	-102	-361
Total UBM	16369	6058	16344	6429	16708	6378	25	-371

Cette augmentation (+0,15%) n'entraînera pas de répercussions significatives sur le montant des droits d'inscription prévus dans le BI 2025 (1,74 M€), car un réajustement a déjà été effectué lors du BR-2024 par rapport à la projection du BI 2024 (1,7 M€).

1. 6. 2. 4. L'impact des ressources issues du CFA.

Dans le cadre de la loi « **Pour la liberté de choisir son avenir professionnel** » du 5 septembre 2018, l'apprentissage constitue un enjeu stratégique majeur pour les établissements, tant pour le développement des compétences que pour la pérennisation d'un modèle économique générateur de nouvelles ressources.

Cependant, plusieurs facteurs structurels pèsent sur le budget 2025 du CFA, en particulier :

Diminution des ressources

- Le dispositif d'aide aux entreprises, fixé à **6 000 € par contrat** pour la première année d'embauche, prendra fin le **31 décembre 2024** pour le secteur privé.
- Une réduction significative des effectifs prévisionnels est anticipée : **400 alternants**, soit une baisse de **57 alternants (-12,5 %) par rapport à 2023-2024**.
- Le niveau moyen de prise en charge par contrat (NPEC) est évalué à **5 850 €**, impactant négativement le volume global des recettes.
- En conséquence, le **volume prévisionnel des recettes (RE)** est estimé à **2,32 M€**, en baisse par rapport au **BI 2024 (2,58 M€)**.

Augmentation des coûts par alternant

- La baisse des effectifs combinée au maintien des charges fixes et à l'ouverture de nouveaux parcours sur le site de Pessac accroît mécaniquement le coût par alternant.
- De nouveaux parcours ouverts à l'apprentissage incluent :
 - **Licence professionnelle (CPSIDDPS),**
 - **Master 1 Études basques,**
 - **Master 2 Design situé,**
 - **Master 2 Artistes intervenants.**

Répartition des dépenses

Les dépenses inscrites (en AE & CP) pour 2025 se ventilent ainsi :

- **Fonctionnement : 1,55 M€.**
- **Investissement : 1,2 M€**, dont **678 K€** financés via le fonds de roulement (FDR).
- **Personnel : 1,2 M€**, incluant la valorisation des personnels mobilisés.

Impact sur les composantes

- Le modèle analytique Apprenti'Sup, basé sur les **400 apprentis**, prévoit une allocation budgétaire aux composantes concernées (IUT, IJBA, UFR Hum, UFR L&C, UFR STC) dans le cadre de l'enveloppe formation validée en CFVU.
- Un **droit de tirage** fixé à **20 %** est intégré au budget global des composantes, participant à la redistribution des moyens.

Mobilisation du FDR du CFA (720,4K€) :

Au regard du niveau significatif de fonds de roulement (FDR) accumulé par le CFA au cours des trois dernières années, une stratégie de cofinancement a été proposée pour soutenir des projets d'investissement structurants. Cette mobilisation permet de renforcer l'impact du CFA tout en optimisant l'utilisation des ressources disponibles.

Les projets cofinancés incluent :

1. Participation au projet REVES

- Une contribution de **100 K€** a été allouée pour soutenir ce projet stratégique.

2. Rénovation des bureaux et salles d'enseignement du bâtiment Flora Tristan

- Le CFA contribue à la modernisation de cet espace pour offrir un cadre plus adapté aux besoins des étudiants et du personnel.

3. Investissements dans le numérique

- Achat de **matériel informatique** et rénovation de salles dans le cadre de projets numériques visant à améliorer l'expérience d'apprentissage et à répondre aux besoins croissants en équipements modernes.

Ces actions traduisent la volonté de l'établissement d'utiliser le fonds de roulement du CFA de manière proactive pour accompagner des initiatives essentielles au développement de l'établissement et au renforcement de son attractivité.

1. 6. 2. 5. La hausse de l'enveloppe de masse salariale et évolution des ETPT

L'évolution de la masse salariale et des emplois reflète une politique RH ambitieuse, mais elle présente des risques de non-soutenabilité à long terme. Les facteurs exogènes tels que la hausse du CAS Pension et les mesures réglementaires pèsent lourdement sur le budget, tandis que les efforts internes pour stabiliser et renforcer les effectifs répondent à des besoins stratégiques immédiats.

➤ **Contexte et Points Saillants**

Le Budget Initial (B.I) 2025 présente une augmentation significative des emplois exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT) et de la masse salariale, reflétant à la fois des choix stratégiques internes et des contraintes exogènes. Ces évolutions nécessitent une attention particulière quant à leur soutenabilité à long terme.

- **Augmentation des effectifs** : +45,6 ETPT, avec un impact budgétaire de 2,14 M€ (42 % de la hausse totale). Cette augmentation tient compte des recrutements sur contrats de la recherche (+13,5 ETPT) financés par un tiers extérieur (+588K€).
- **Croissance de l'enveloppe de masse salariale** : +5,09 M€ par rapport au BR 2024, atteignant un total de 94,15 M€.
- **Facteurs exogènes majeurs** :
 - **CAS Pension** : Augmentation de 4 points (74,6 % à 78,6 %), entraînant un surcoût de 1,31 M€ (26 % de la hausse totale).
 - **Glissement vieillesse-technicité (GVT)** : Impact estimé à +349 K€ pour les titulaires.
 - **Mesures réglementaires** : Augmentations liées à la loi Guérini et aux dispositifs réglementaires en faveur des doctorants et enseignants-chercheurs 1,92M€.

➤ **Détail des Principaux Impacts.**

	BI 2025	BR 2024	Variation	% BI/BR	Var ETPT	Impact ETPT	Impact CAS Pension (74,6 => 78,6%)	Primes et indemnités, GVT & autres impacts
Enseignants titulaires	45 059 291 €	43 413 749 €	1 645 542 €	3,8%	5,5	559 764 €	922 311 €	163 468 €
BIATSS titulaires	18 439 439 €	17 705 898 €	733 541 €	4,1%	3,0	170 032 €	377 434 €	186 075 €
BIATSS contractuels & apprentis	8 147 589 €	7 464 398 €	683 191 €	9,2%	18,9	661 160 €	0 €	22 032 €
Contractuels étudiants	1 015 262 €	1 030 498 €	-15 235 €	-1,5%	0,0	0 €	0 €	-15 235 €
Enseignants contractuels	8 669 401 €	8 244 280 €	425 121 €	5,2%	4,7	161 445 €	13 272 €	250 404 €
Primes et indemnités	5 830 270 €	5 446 954 €	383 315 €	7,0%	0,0	0 €	0 €	383 315 €
Heures complémentaires	4 568 635 €	4 400 000 €	168 635 €	3,8%	0,0	0 €	0 €	168 635 €
Recherche	1 304 260 €	715 939 €	588 321 €	82,2%	13,5	588 321 €	0 €	0 €
Hors paye	330 000 €	249 543 €	80 457 €	32,2%	0,0	0 €	0 €	80 457 €
Divers/réserves/marge	781 755 €	380 000 €	401 755 €	105,7%				401 755 €
Total	94 145 902 €	89 051 259 €	5 094 643 €	5,7%	45,6	2 140 722 €	1 313 017 €	1 640 904 €

Enseignants titulaires :

La masse salariale des enseignants titulaires progresse de 1,64 M€ en 2025, soit une augmentation de 3,8 % (hors rémunérations accessoires et heures complémentaires). Cette évolution est principalement liée à une variation prévisionnelle des effectifs de +5,5 ETPT, entraînant une hausse de 559 K€. Cette augmentation résulte des flux d'entrées et de sorties constatés ou anticipés.

Les campagnes d'emploi de 2024 et 2025 reflètent la volonté de stabiliser, voire d'accroître les effectifs, après plusieurs années marquées par des départs plus nombreux que prévu. Cette dynamique vise à enrayer une tendance de diminution des effectifs observée sur les cinq dernières années.

Deux schémas d'emplois distincts expliquent cette évolution :

- **Schéma d'emploi 2024** : La rentrée 2024 a vu les effectifs augmenter de 4 ETPT par rapport à la moyenne annuelle. Ce « stock » plus élevé impacte 2025 avec 8 mois supplémentaires de charges salariales, estimées à +2,7 ETPT.
- **Schéma d'emploi prévisionnel 2025** : Il prévoit 20 entrées (y compris des retours de détachement et disponibilités) et 15 départs, pour un solde net de +5 ETPT. La campagne d'emploi 2025 prévoit une rentrée de +13 postes d'enseignants chercheurs titulaires, répartis comme suit : 3 professeurs (PR), 10 maîtres de conférences (MCF), et 5 professeurs agrégés/certifiés (PRAG/PRCE), intégrant les endorecrutements.

Facteurs exogènes impactant :

- **CAS Pension** : La hausse du taux (de 74,6 % à 78,6 %) représente un surcoût significatif de 922 K€.
 - **GVT** : L'impact prévisionnel du glissement vieillesse-technicité reste modéré, à hauteur de +163 K€.
- *Ces évolutions traduisent un effort important pour renforcer les effectifs enseignants, mais elles s'inscrivent dans un contexte budgétaire marqué par des contraintes exogènes croissantes.*

BIATSS titulaires :

La masse salariale des personnels BIATSS titulaires augmente de 734 K€ en 2025, soit une progression de 4,1 % (hors rémunérations accessoires). Cette évolution s'explique par une légère hausse des effectifs, estimée à +3 ETPT. Contrairement aux enseignants, les effectifs BIATSS titulaires se sont montrés stables au cours des trois dernières années, avec une moyenne de 309 ETPT annuels.

Pour l'année 2025, il est prévu :

- **Sorties** : 5 départs à la retraite sont prévus sur l'ensemble de l'année.
- **Entrées** : 9 recrutements anticipés, issus des campagnes d'emploi et des remplacements liés à des mutations.

Au total, les mouvements de personnels devraient porter la moyenne des effectifs 2025 à 312,5 ETPT, sous réserve que les prévisions se réalisent comme prévu.

Facteurs financiers exogènes :

- **CAS Pension** : La hausse du taux impacte cette catégorie avec un surcoût estimé à 377 K€.
- **GVT** : Le glissement vieillesse-technicité génère un coût additionnel de 186 K€.
- *Ces chiffres traduisent une stabilité relative des effectifs BIATSS, tout en intégrant les ajustements nécessaires pour répondre aux besoins opérationnels de l'établissement.*

Enseignants contractuels :

La masse salariale des enseignants contractuels progresse de 425 K€ en 2025, soit une hausse de 5,2 %, hors périmètre recherche (CRB g18) :

- **ATER** (Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche) : Les effectifs restent globalement stables, avec une augmentation modeste de +0,5 ETPT. Cette stabilité résulte d'une hausse des effectifs à la rentrée 2024, partiellement compensée par une légère diminution prévue pour 2025.
- **Doctorants** (y compris cofinancés) : Une augmentation de +4 ETPT annuels est attendue en 2025, liée à l'élargissement du dispositif et aux recrutements anticipés. À cela s'ajoute une revalorisation réglementaire de leur rémunération, effective au 1er janvier 2025, avec une augmentation de 100 € brut par mois. Cette mesure a un impact notable sur la masse salariale globale.
- **Un PAST** à compter de septembre 2025.
- *Ces évolutions traduisent l'engagement de l'établissement à renforcer le soutien aux jeunes chercheurs et à maintenir la continuité pédagogique, tout en absorbant les ajustements réglementaires.*

BIATSS contractuels et apprentis :

La masse salariale des BIATSS contractuels et apprentis augmente de 683 K€ en 2025 (hors périmètre recherche CRB g18), principalement en raison d'une hausse de +18,9 ETPT.

Détail des évolutions prévues

- **Stabilisation des effectifs contractuels** : Les campagnes d'emploi participent à réduire la précarité en facilitant la titularisation des contractuels. Cependant, les services supports et de soutien doivent renforcer leurs effectifs pour répondre à l'intensification des activités et au lancement de nouveaux projets.
- **IUT/CFA/SIGDU** : Une augmentation de +4,9 ETPT, principalement pour le SIGDU, est prévue dès janvier 2025, afin de pourvoir les postes vacants non pourvus en 2024.
- **Recrutements liés au COMP** : Ces recrutements ajoutent +4,5 ETPT, incluant les postes pourvus en fin 2024 dans le cadre du pré-COMP et ceux planifiés pour 2025.
- **Remplacement et création de postes** : Une augmentation de +9,5 ETPT découle du remplacement de titulaires vacants (liés à des mouvements internes, détachements ou mutations) et de la création de postes pour des besoins spécifiques, tels que :
 - Data Protection Officer (DPO)-Déléguee à la protection des données ;
 - Chargé du développement SI RH ;
 - Webmaster ;

- Experts en cybersécurité ;
- *Cette hausse traduit la nécessité pour l'établissement d'adapter ses ressources humaines à ses priorités stratégiques et à ses exigences opérationnelles croissantes.*

Contractuels étudiants :

La masse salariale des contractuels étudiants reste globalement stable en 2025, avec une légère diminution de 15 K€. Malgré cette stabilité, le volume des contractuels étudiants demeure significatif, à la suite de plusieurs années de forte progression. Cette augmentation historique s'explique par le recours à des dispositifs spécifiques, notamment :

- La CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus),
- Les financements dédiés au handicap,
- Les mesures issues des dispositifs ORE (Orientation et Réussite des Étudiants).
- *Ces dispositifs ont permis de soutenir durablement le recrutement étudiant, répondant ainsi aux besoins liés à l'accompagnement et à la réussite des étudiants.*

Primes et indemnités : +383 K€ (+7 %)

L'augmentation des primes et indemnités résulte principalement des ajustements suivants :

- **BIATSS** : Une enveloppe de 200 K€ dédiée à la revalorisation des primes des titulaires et contractuels (IFSE).
- **Enseignants du second degré** : Progression de 106 K€, comprenant la mise en œuvre du dispositif RIPESAS (équivalent du RIPEC C3) et une enveloppe spécifique de 50 K€ sur fonds propres pour revaloriser l'indemnitaire statutaire.
- **Enseignants-chercheurs** : Extension à 30 nouveaux bénéficiaires du RIPEC C3 (ex-PEDR). Aucun ajustement n'est prévu pour le volet C1 du RIPEC (ex-PRES) en l'absence de revalorisation annoncée.
- **Autres rémunérations** :
 - Augmentation des indemnités liées à la mobilité durable et à l'« indemnité différentielle » (garantie LPR de rémunération supérieure à deux SMIC).
 - La suppression de l'indemnité de garantie du pouvoir d'achat (GIPA) en 2024 limite les dépenses prévues pour 2025.

Heures complémentaires : +3,8 % (4 518 634,9 €)

Le budget alloué aux heures complémentaires progresse de 3,8 % par rapport au BR 2024, en réponse aux besoins croissants de formation et aux ajustements suivants :

- **Extension des formations à l'IUT** : Conformité aux programmes des BUT et création d'un Diplôme Universitaire (DU).
- **Nouvelle offre à l'UFR Langues et Civilisations** : Création de la licence Coréen tout en respectant l'enveloppe budgétaire allouée.
- **Diminution des services statutaires** : Réduction des charges pour les CDD/CDI et lecteurs.
- **Compensation par le potentiel enseignant** : Réduction de 3 000 heures TD liée à la conversion des MDS (mission spécifique) en RIPEC C2.
- *Ces évolutions traduisent un effort de rééquilibrage pour répondre aux priorités de formation et aux obligations réglementaires tout en optimisant les ressources disponibles.*

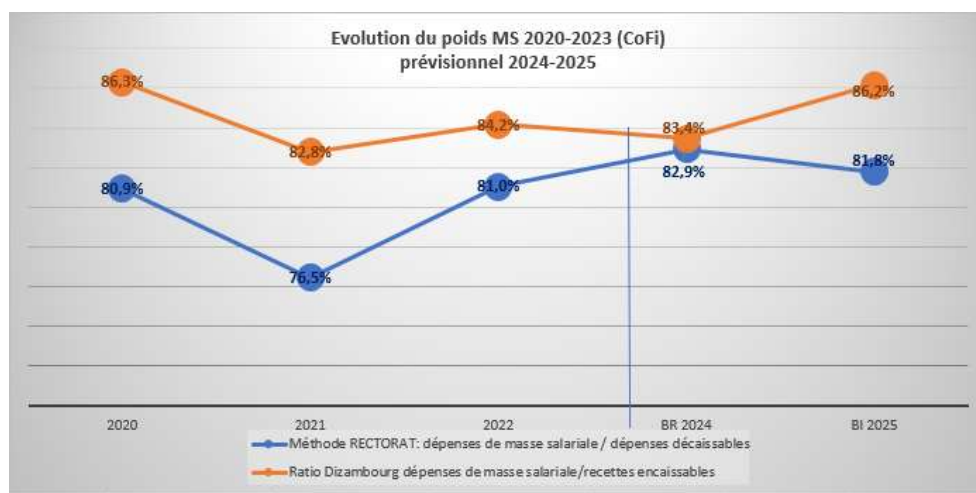
Masse salariale "hors paye" et divers ajustements

- **Masse salariale "hors paye"** : Augmentation de 82 K€, intégrant les ajustements liés à la convention de médecine préventive, et aux actions sociales.

- **Divers, réserves et marges** : Progression de 401 755 €, répartie comme suit :
 - **Réserves recherche** : Allocation anticipée pour soutenir de nouveaux projets sans attendre le budget rectificatif.
 - **Réserves hors recherche** : Renforcement des moyens dédiés à des initiatives spécifiques.
 - **Frais de gestion CFA** : Ajustements budgétaires pour couvrir les coûts associés

La politique actuelle soutient les priorités stratégiques de l'établissement, mais sa pérennité dépendra de la capacité à équilibrer ambitions RH et contraintes budgétaires. L'établissement est conscient qu'une gestion proactive et prudente est essentielle pour maintenir cet équilibre à moyen et long terme.

Le poids de la masse salariale prévisionnelle selon deux méthodes :



1. 7. Le budget de l'établissement

1. 7. 1. L'évolution des recettes propres encaissées (RE) 2024-2025

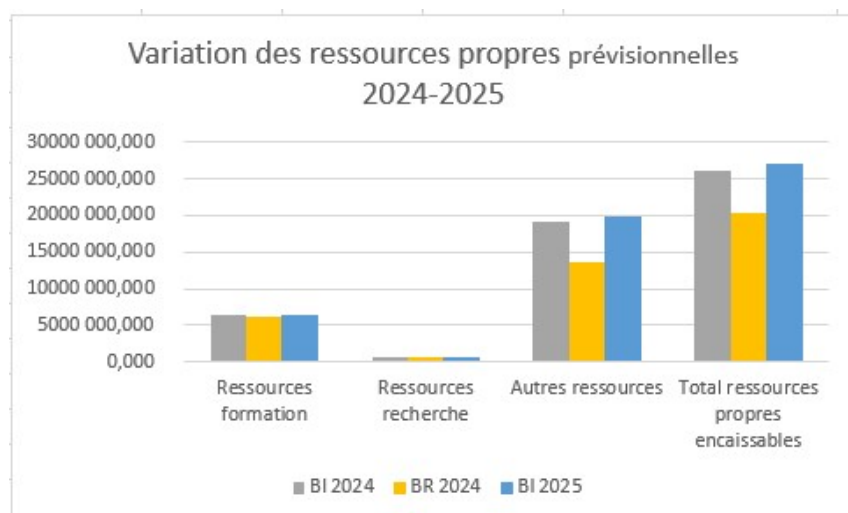
Les ressources propres prévisionnelles de l'établissement pour le BI 2025 représentent 23% des recettes encaissables globales (contre 77% pour le SCSP), avec une augmentation de +32,3% par rapport au BR-2024 (+6,6M€). Cependant, il est important de souligner que cette hausse ne traduit pas une augmentation des ressources propres en elles-mêmes, mais plutôt l'effet de la reprogrammation des recettes issues des projets financés par la région et le CPER 2021-2027, dans le cadre du budget rectificatif. De plus, le montant de SCSP pour 2025 est légèrement inférieur de 0,2% par rapport au BR-2024, en raison des notifications intermédiaires reçues en juillet, de l'absence de notification définitive pour l'année 2024, et de pré-notification 2025.

Evolution des recettes (RE) propres par origine :

Evolution des ressources propres	BI 2025/BR-2024				
	RE en K€	BI 2024	BR 2024	BI 2025	ecart %
Droits d'inscription		1 700	1 707	1 745	39 2%
CVEC		985	1 163	1 063	-100 -9%
Formation continue, diplomes propres, VAE		4 664	4 480	4 733	252 6%
Taxe d'apprentissage		36	36	40	4 11%
Contrats et prestations de recherche hors ANR		15	17	8	-9 -53%
Valorisation		293	268	298	30 11%
ANR PIA		0	0	0	0 #DIV/0!
ANR hors PIA		241	344	348	4 1%
Subventions Union européenne		1 145	2 144	498	-1 647 -77%
Subventions Région		7 736	3 030	7 408	4 378 144%
Autres subventions		6 386	4 070	7 776	3 706 91%
Autres recettes propres		2 884	3 164	3 094	-70 -2%
Total recettes propres encaissables		26 084	20 423	27 010	6 587 32%

Les recettes propres se répartissent selon 3 grands domaines d'activité

(Répartition Ministère COFISUP-Data ESR)



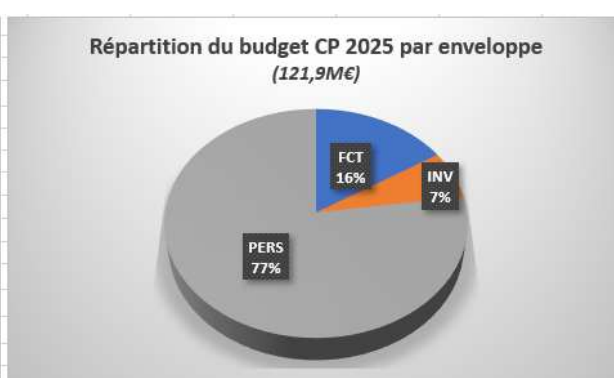
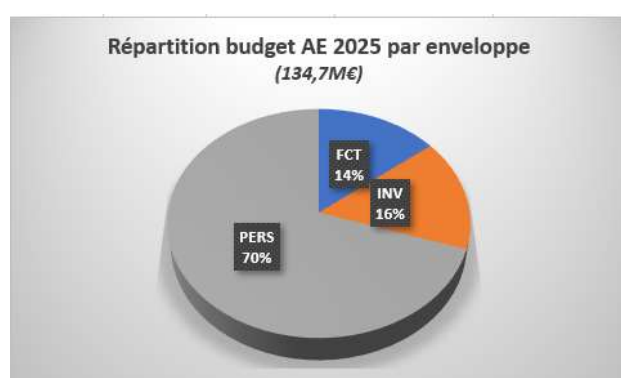
Recettes/RE en M€	BI 2025/BR-2024			
	BR 2024	BI 2025	Ecart	Evol %
Droits inscription	1,707	1,745	0,04	2,3%
FC, DU, VAE	4,480	4,733	0,25	5,6%
TA	0,036	0,040	0,00	11,1%
Ressources formation	6,223	6,518	0,29	4,7%
Valorisation	0,268	0,298	0,03	11,1%
ANR hors invest avenir	0,344	0,348	0,00	1,3%
ANR invest avenir	0,000	0,000	0,00	#DIV/0!
Contrats & prestations de recherche hors ANR	0,017	0,008	-0,01	-52,5%
Ressources recherche	0,629	0,654	0,03	4,0%
Région	3,030	7,408	4,38	144,5%
Union européenne	2,144	0,498	-1,65	-76,8%
Autres ressources propres (dont CVEC)	4,327	4,157	-0,17	-3,9%
Autres subventions	4,070	7,776	3,71	91,0%
Autres ressources	13,571	19,838	6,27	46,2%
Total ressources propres encaissables	20,423	27,010	6,59	32,3%

1. 7. 2. La répartition des dépenses par enveloppe 2024-2025

- L'enveloppe de fonctionnement se porte pour l'année 2025 à 19,3M€ en AE et 19,5M€ en CP ;
- L'enveloppe d'investissement s'élève à 21,3M€ en AE et 8,2M€ en CP ;
- L'enveloppe de personnel s'élève à 94,1M€ en AE et CP, dont 25,44M€ de CAS pension.

Elle est expliquée au point § 1.6.2.5. Supra.

BI 2025		
en €	AE	CP
FCT	19 274 608	19 512 680
INV	21 292 379	8 192 256
PERS	94 145 902	94 145 902
Total	134 712 889	121 850 837



➤ Evolution du budget prévisionnel d'AE par enveloppe BI 2025- BR 2024

Autorisations d'engagement (AE)			Ecart BI 2025-BR 2024		Rép % enveloppe	
Budget en €	BR 2024	BI 2025	€	%	BR 2024	BI 2025
Fonctionnement	16 790 108	19 274 608	2 484 500	14,8%	15,0%	14,3%
Investissement	6 447 075	21 292 379	14 845 304	230,3%	5,7%	15,8%
Personnel	89 051 259	94 145 902	5 094 643	5,7%	79,3%	69,9%
Total AE	112 288 441 €	134 712 889 €	22 424 447 €	20,0%	100,0%	100,0%

Le budget augmente de **+22,4M€ en AE**, soit 20% par rapport au BR-2024 (Se référer au point § 1.6.1 supra) et s'explique par :

- ✓ L'augmentation de l'enveloppe de fonctionnement de +2,4 M€, résultant des charges incompressibles, est principalement liée à l'impact financier des redevances, des coûts de fonctionnement des nouveaux bâtiments post-opération campus (notamment BUDL, la CLEFF...), ainsi qu'à la hausse des frais de gardiennage et de sécurité du campus. Cette hausse reflète également l'augmentation des cotisations inter-établissements et les surcoûts générés par le contexte socio-économique actuel, notamment l'inflation sur l'achat de matériel et les redevances. Bien que le coût de l'énergie soit maîtrisé, l'impact demeure néanmoins par rapport aux années précédentes. Les demandes de révision des prix sur les marchés en cours sont toujours d'actualité. Enfin, une part de cette hausse est liée à la programmation des opérations pluriannuelles (OPPA) des contrats de recherche et d'enseignement.
- ✓ L'augmentation relative de l'enveloppe **d'investissement** de **+14,8M€** concerne majoritairement les opérations immobilières (Pôle archéo, MSHBx),

- ✓ Se référer au point §1.6.2 supra relatif à l'enveloppe **de personnel**.

➤ Evolution du budget prévisionnel de CP par enveloppe BI 2025-BR 2024

crédit de paiement (CP)			Ecart BI 2025-BR 2024		Rép % enveloppe	
Budget en €	BR 2024	BI 2025	€	%	BR 2024	BI 2025
Fonctionnement	17 030 302	19 512 680	2 482 378	14,6%	15,3%	16,0%
Investissement	5 366 768	8 192 256	2 825 487	52,6%	4,8%	6,7%
Personnel	89 051 259	94 145 902	5 094 643	5,7%	79,9%	77,3%
Total CP	111 448 329 €	121 850 837 €	10 402 508 €	9,3%	100,0%	100,0%

Le budget de CP augmente de **+10,4M€, soit +9,3%** par rapport au BR-2024 (Se référer au point c§ 1.6.1 supra). Cela s'explique par la reprogrammation sur les OPPA et les restes à payer sur des engagements pris sur les exercices antérieurs.

Les engagements juridiques concernant le récurrent pris pour l'année 2025 devraient en principe se réaliser au cours de la même année, à l'exception des engagements fermes contractuels (marchés, mandats SRIA, etc.).

1. 7. 3. Le solde budgétaire du budget initial

Le solde budgétaire correspond à la différence entre la prévision des recettes encaissées (RE) et la prévision des crédits de paiement (CP) de l'année, soit la variation de trésorerie générée par les opérations budgétaires (solde intermédiaire de trésorerie).

Il doit s'analyser au regard des modalités de financement de l'établissement et des montants disponibles en trésorerie (9,56 M€) et dans le fonds de roulement (1,35M€) à l'issue de l'exercice. Ces indicateurs ont été calculés sur la base de ceux du BR 2024, eux même calculés à partir de ceux du compte financier 2023.

Le solde budgétaire prévisionnel de l'année 2025 est déficitaire et s'élève à **-6,77M€**. L'analyse de ce solde met en évidence que l'établissement assume avec difficultés son fonctionnement courant du fait du poids exponentiel des dépenses exogènes et endogènes depuis plusieurs années.

De plus, le recours au FDR est indispensable afin de financer les investissements et maintenir un niveau d'équipement (technique, scientifique, informatique) en lien avec les ambitions de l'université.

Ce solde budgétaire prévisionnel s'explique par :

- Un solde budgétaire prévisionnel négatif de **-10,24M€** sur le hors OPPA :
 - Prélèvement pour financer les investissements (2,4M€) et qui concerne les travaux hors PPI et équipements informatiques et numériques ;
 - Les mesures salariales exogènes non compensées (1,2M€) ;
 - L'augmentation du Cas pension (1,31M€) ;
 - Les mesures salariales endogènes (2,7M€) ;
 - Autres impacts exogènes relatifs au fonctionnement structurel (2,63M€), dont les couts des fluides, conventions inter établissements, couts environnés de l'opération campus avec augmentation des surfaces.

Ces financements s'opèrent via un prélèvement sur la trésorerie (et du FDR).

- Un solde budgétaire positif de **+3,47M€** lié aux OPPA (T9) dont +4,6M€ sur les opérations d'investissement, -723KeM€ sur les contrats de recherche et -392K€ sur les contrats d'enseignement.

- **L'équilibre du budget consolidé se fait par un prélèvement sur la trésorerie à hauteur de 7,53M€**
Ce prélèvement est la contraction d'un abondement sur la trésorerie fléchée (+5,79M€) et d'un prélèvement sur la trésorerie non fléchée (-13,32M€). Ce montant prévisionnel tient compte du solde budgétaire et de la balance des opérations pour comptes de tiers qui sont non budgétaires (T5).

1. 7. 4. Focus sur les centres de responsabilité budgétaire (CRB)

Le budget d'autorisation d'engagement (AE) hors opérations pluriannuelles (114M€) se répartit par enveloppe et par CRB comme suit :

CRB	FCT	INV	PERS	TOTAL AE 2025	Rép %
900 Support	4 194 772	1 330 000	1 787 911	7 312 683	6,4%
901 UFR HUM	161 493		1 143 181	1 304 674	1,1%
902 UFR L&C	164 063		1 317 410	1 481 473	1,3%
903 UFR STC	157 416		444 446	601 862	0,5%
904 IUT	581 000	145 000	1 005 614	1 731 614	1,5%
906 IJBA	172 000	60 000	178 544	410 544	0,4%
912 SCD	923 000			923 000	0,8%
913 Soutien	1 180 217	10 000	164 478	1 354 695	1,2%
914 MS			84 637 164	84 637 164	74,2%
915 DPIL	3 536 800	175 500		3 712 300	3,3%
916 DSIN	1 618 621	578 119		2 196 740	1,9%
918 Recherche	1 540 030	13 000	161 760	1 714 790	1,5%
920 SIGDU	1 579 800	738 000	659 000	2 976 800	2,6%
921 CFA	1 155 458	714 916	836 969	2 707 343	2,4%
922 CLEFF	535 500		412 415	947 915	0,8%
Total AE en €	17 500 170 €	3 764 535 €	92 748 892 €	114 013 597 €	100,0%

Le CRB 900 SUPPORT héberge les réserves recherche et hors recherche qui viennent augmenter le poids dans la répartition du budget d'AE. Les réserves s'élèvent à 4,5M€ dont 457K€ relèvent des 10% centralisés sur le volume global des HCC, ainsi que de l'enveloppe prudentielle de la CVEC (125,1K€).

Il convient de rappeler que l'exercice 2025 devrait faire l'objet d'un seul budget rectificatif. Dans ce cadre, l'enveloppe des réserves, tant pour la recherche que pour les projets hors recherche, a été estimée en prenant en compte leur mobilisation en 2024 via un seul BR, ainsi que les projets déposés dont les résultats ne sont pas encore connus à la date de préparation du budget initial. Cette approche vise à ne pas freiner l'activité de l'établissement.

Le montant du budget d'AE du CRB 900_Support hors réserves et hors OPPA s'élève à **2,5M€** soit +400K€ lié aux actions sociales, la médecine préventive, la formation des personnels, équipements divers pour la PHSE et le marché sécurité.

Le CRB_913 SOUTIEN porte une majorité des crédits de la CVEC (483K€). L'enveloppe du budget d'AE est ventilée entre les différents services et directions du CRB (DAPS-147K€, SUAC-63,4K€, DOSIP-103K€, DIVEC-283K€, FTLV-106K€).

Le CRB_915 DPIL porte les charges de fonctionnement de l'établissement. Le montant des charges incompressibles est estimé à 3,3M€. Elles correspondent aux dépenses de fluides, des contrats de maintenance et d'entretien, de gardiennage et d'entretien des locaux.

Le CRB_920 SIGDU porte ses propres frais d'infrastructures dont la dépense est incompressible. Ces dépenses sont couvertes en partie par la contribution des organismes partenaires (IEP, UB, INP, BSA...) selon la convention de site en vigueur.

1. 8. La soutenabilité du budget

1. 8. 1. La situation de la trésorerie

1. 8. 1. 1. Soutenabilité à l'échelle infra-annuelle

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	17 089 029	30 111 378	20 995 650	13 050 931	26 548 175	16 786 745	8 584 393	30 783 830	23 652 873	18 721 589	24 050 159	15 933 273	246 308 024
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	21 945 949	321 622	927 848	22 566 036	673 057	1 039 860	32 263 919	969 058	2 705 325	15 482 596	1 913 684	3 523 311	104 232 286
Recettes budgétaires fléchées	0	0	550 844	531 747	22 360	0	5 731	1 219	985 092	499 271	3 991 466	4 229 205	10 846 935
Opérations non budgétaires	493	121 548	55 881	98 104	88 717	134 497	9 706	8 469	412 775	199 287	23 021	80 855	1 233 354
A. TOTAL	21 946 442	443 171	1 504 573	23 195 898	784 135	1 174 358	32 279 356	878 746	4 103 192	16 181 154	5 928 171	7 833 371	116 312 555
DECAISSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	8 713 976	9 190 398	9 112 562	8 797 735	10 231 568	9 020 083	9 558 402	7 759 106	8 893 385	10 246 045	12 400 536	13 074 281	116 798 078
Dépenses liées à des recettes fléchées	157 789	235 091	276 625	717 294	210 592	298 817	416 079	215 542	227 292	379 852	1 061 629	656 158	5 052 761
Opérations non budgétaires	52 327	133 411	120 105	183 614	103 405	57 809	105 439	35 054	113 799	226 688	582 892	277 963	1 992 505
B. TOTAL	8 924 092	9 558 899	9 509 292	9 698 643	10 545 565	9 376 709	10 079 920	8 009 703	9 034 476	10 852 584	14 045 056	14 208 402	123 843 343
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	13 022 350	-9 115 728	-7 944 719	13 497 244	-9 761 430	-8 202 351	22 199 436	-7 130 957	-4 931 283	5 328 569	-8 116 885	-6 375 031	-7 530 787
SOLDE CUMULÉ (1) + (2)	30 111 378	20 995 650	13 050 931	26 548 175	16 786 745	8 584 393	30 783 830	23 652 873	18 721 589	24 050 159	15 933 273	9 558 242	-7 530 787
X. Variation de trésorerie correspondant à celle du niveau d'équilibre financier (II ou III)													
dont niveau de la trésorerie fléchée	-157 789	-235 091	304 219	-105 547	-189 232	-298 817	-416 079	-215 542	757 000	119 430	2 329 637	3 373 047	5 739 174
dont niveau de la trésorerie non fléchée	13 180 139	-9 880 638	-8 248 338	13 602 791	-9 573 198	-7 903 534	22 609 704	-6 916 634	-5 689 083	5 209 129	-11 046 722	-5 748 078	-13 324 961
													-7 530 787

Analyse des points bas du plan de trésorerie prévisionnel 2025 : Alerte sur juin et décembre :

Les variations de trésorerie pour l'année 2025 sont principalement influencées par le calendrier des encaissements de la subvention pour charges de service public (SCSP). Le postulat retenu repose sur un rythme similaire à celui de 2024, avec des versements en janvier, avril, juillet et octobre. Ce mode de versement permet de limiter les tensions de trésorerie.

Cependant, certains postes de recettes significatifs, comme les droits d'inscription et la taxe d'apprentissage, sont majoritairement encaissés en juillet. Cette concentration crée des tensions ponctuelles en trésorerie, notamment en juin et en décembre, périodes identifiées comme les points les plus critiques. Il est également difficile d'anticiper le versement d'avance et de solde d'un tiers financeur, bien que les titres de recettes et factures leurs aient été adressés. L'exemple significatif est celui du projet FEDER-React-EU pour lequel l'établissement est toujours en attente des fonds (1.4M€).

En juin, les décaissements, principalement liés à la masse salariale représentant 77,2 % des dépenses totales (soit environ 7,5 M€ par mois), coïncident avec l'absence de recettes majeures avant les encaissements de juillet.

L'établissement s'engagera de manière plus régulière dans :

- Un suivi rigoureux des flux : Une vigilance accrue devra être exercée par l'ordonnateur et le comptable pour sécuriser les encaissements et anticiper les décaissements critiques.
- Une gestion proactive : Prévoir des ajustements dans le calendrier des décaissements non prioritaires et être réactif dans la demande d'avance sur les projets notamment immobiliers.
- Planification budgétaire renforcée : Intégrer ces points bas dans les outils de pilotage pour anticiper les tensions et garantir le paiement des fournisseurs et des salaires sans interruption.

Cette approche permettra de préserver l'équilibre financier de l'établissement tout en assurant la continuité des services publics.

Le niveau prévisionnel de trésorerie à l'issue de l'exercice 2025 se porte à **9,56M€** après un prélèvement de 7,5M€.

Le solde initial de trésorerie est le solde évalué à l'issue du budget rectificatif 2024.

Focus sur évolution du niveau de trésorerie

- 2017-2023 : données du compte financier
- 2024-2025 : données du budget prévisionnel

Kr	CoFi 2017	CoFi 2018	CoFi 2019	CoFi 2020	CoFi 2021	CoFi 2022	CoFi 2023	BI 2024	BR 2024	BI 2025
Niveau final de la TRESORERIE	18 891	19 945	20 131	23 021	27 586	23 487	19 601	13 999	17 089	9 558
NB jours TRESORERIE	79	83	81	92	106	88	67	47	58	30
								base BR2-2023	Base COFI 2023	

Force est de constater que le niveau de trésorerie issu des variations des exercices précédents laisse l'établissement dans une situation très fluctuante entre les budgets prévisionnels et les comptes financiers. Le montant prévisionnel de la trésorerie au BI 2025 est évaluée à **9,56 M€ soit 30 jours de fonctionnement** (charges décaissables de fonctionnement et de masse salariale), le seuil de vigilance est fixé à 30 jours.

Il est très important de souligner que cet indicateur n'intègre pas le fait qu'une grande partie de la trésorerie de l'université est déjà gagée par toutes les opérations en cours. La trésorerie du SIGDU est également dans ce montant consolidé. De plus, en 2025, l'UBM percevra des avances conséquentes relatives aux opérations immobilières et projets numériques informatiques entre autres. Le décaissement de ces opérations s'effectuera de manière pluri annuelle, gonflant ainsi la trésorerie sur une période donnée.

Le montant de la trésorerie réellement disponible sera fiabilisé à l'issue du compte financier 2023.

Indicateurs de suivi :

- Solde budgétaire négatif : -6,77M€
- Variation trésorerie négative : -7,53 M€
- Variation du FDR négatif : -12,5 M€. Pas de création de richesse pour l'établissement.
- Variation du BFR négatif : -4,9M€. L'établissement encaisse plus vite qu'il ne décaisse.

En conclusion, la baisse simultanée du FDR et de la trésorerie alerte sur la soutenabilité financière à moyen terme, témoignant d'une faiblesse dans les ressources stables et d'une possible incapacité à financer les investissements stratégiques.

Point positif : La variation négative du BFR montre une gestion efficace des flux opérationnels, ce qui limite temporairement les tensions sur la trésorerie.

Axes prioritaires d'action :

- Renforcer les ressources stables pour soutenir la trésorerie et sécuriser le financement des projets.
- Maintenir une gestion rigoureuse des cycles d'exploitation pour consolider les gains liés au BFR.
- Anticiper les tensions de trésorerie en finançant les besoins par des mécanismes adaptés (par exemple, avances de subventions).

1. 8. 1. 2. La soutenabilité à l'échelle pluriannuelle :

Elle s'apprécie au regard du niveau final de trésorerie prévisionnel et mise en perspective avec celles des restes à engager, à payer et à encaisser sur les opérations pluriannuelles (OPPA).

- Niveau final de trésorerie (T-6) : +9,56M€ + Reste à encaisser(Tg) : 31,25M€ = **41,81M€**
- Reste à engager (Tg) : 26,95M€ + Reste à payer (TSCB) : 16,9M€ = **43,85M€**
 - **Balance négative de - 3,04M€**

- Ces indicateurs prévisionnels chiffrés indiquent un risque potentiel d'insolvabilité. Il conviendra de réévaluer cette situation à l'aune du compte financier 2024. Force est de constater que la trésorerie s'est accrue sur les exercices antérieurs (Versements supplémentaires de SCSP en décembre, effets COVID et post-COVID et versements d'avances sur des projets pluriannuels en cours d'exécution).

1. 8. 2. La situation patrimoniale

Le résultat patrimonial consolidé est de **-9,74€**. Le déficit du résultat patrimonial se répartit de la manière suivante :

- UBM : -10,52M€ (déficit principal à l'origine du résultat consolidé négatif) ;
- SIGDU (SACD) : +389,52K€ (contribution positive au service inter établissement) ;
- CFA (SACD) : +385,61K€ (contribution positive car une partie de la recette financera l'investissement).

Ce déficit est aggravé par le poids de l'amortissement non neutralisé : +1,78K€ ; un impact supplémentaire lié à des charges patrimoniales comptabilisées.

Le prélèvement global sur le FDR s'établit en prévisionnel à **-12,5M€**.

Le prélèvement prévisionnel important sur le FDR reflète une fragilisation de la structure financière de l'établissement :

- La CAF (Capacité d'Autofinancement) insuffisante réduit les marges de manœuvre pour financer les investissements nécessaires.
- Une part du FDR est déjà gagée, limitant encore davantage la souplesse financière.

Le niveau du FDR final prévu pour 2025 s'établit à **1,35M€ correspond à seulement 4 jours** de fonctionnement, bien en deçà du seuil de vigilance fixé à 15 jours.

Ce niveau critique expose l'établissement à des risques importants en matière de trésorerie et de capacité à absorber des imprévus.

Une trésorerie aussi restreinte pourrait contraindre l'établissement à différer certains projets ou à recourir à des financements externes pour couvrir les besoins opérationnels courants.

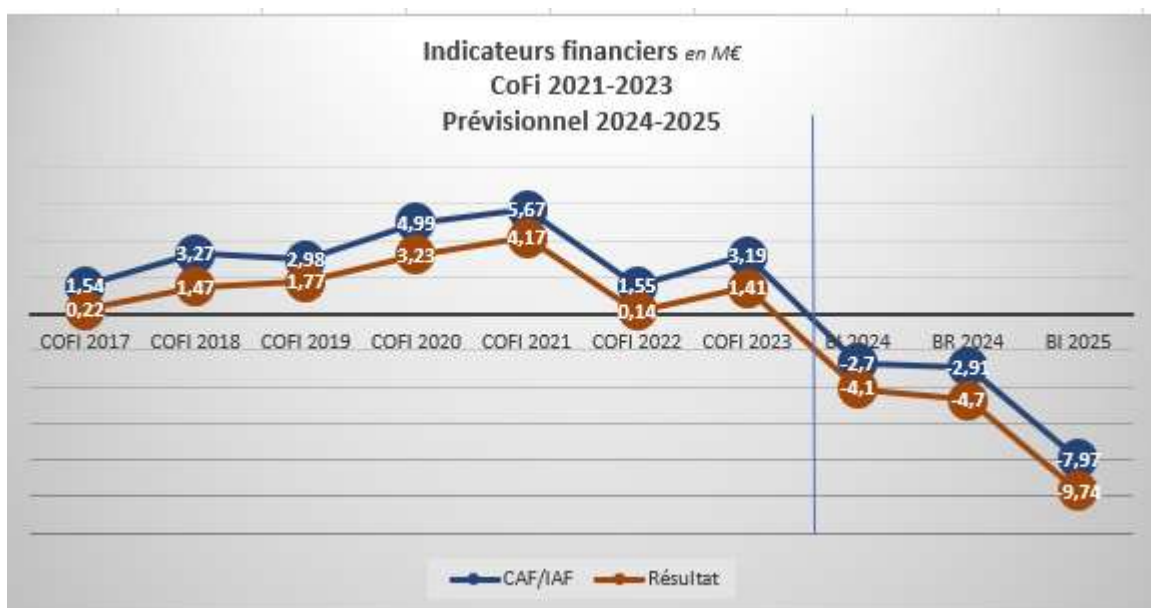
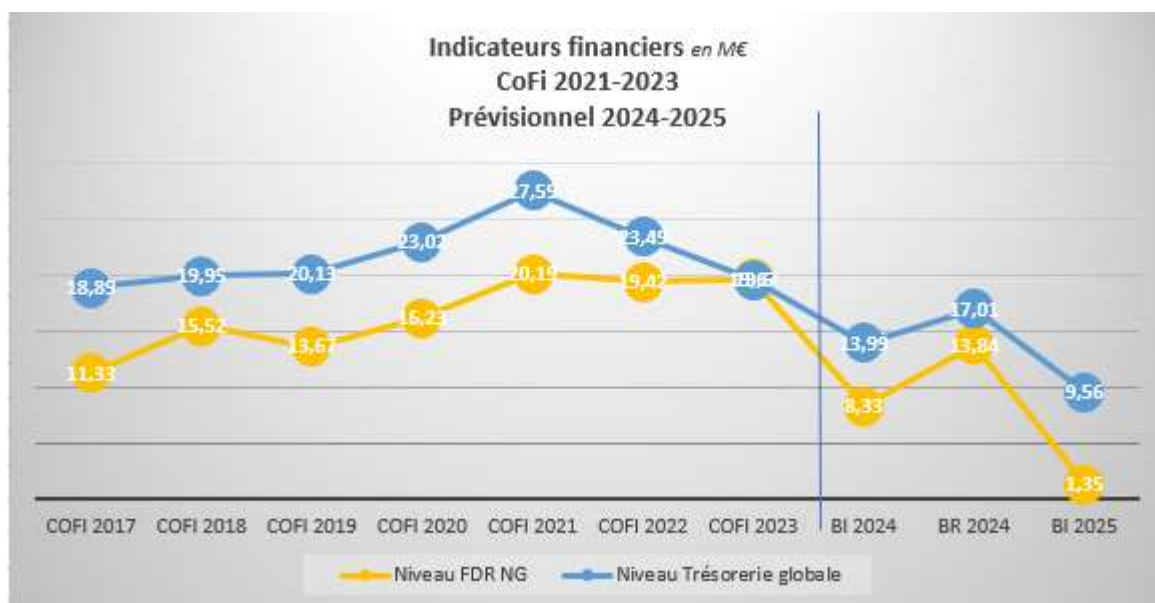
Focus sur l'évolution du niveau du fonds de roulement 2017-2025 :

- 2017-2025 : données du compte financier
- 2024-2025 : données du budget prévisionnel

K€	CoFi 2017	CoFi 2018	CoFi 2019	CoFi 2020	CoFi 2021	CoFi 2022	CoFi 2023	BI 2024	BR 2024	BI 2025
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT net global	11 336	11 523	13 673	16 227	20 194	19 420	19 667	8 332	13 837	1 349
NB jours FDR	47	48	55	65	77	73	65	28	47	4



Il est très important de souligner, là aussi, que cet indicateur n'intègre pas le fait qu'une grande partie du fonds de roulement de l'université est déjà gagée par toutes les opérations en cours. Le FDR réellement mobilisable sera calculé à l'issue du compte financier 2023.

Graphique synthèse des indicateurs :**Conclusion et enjeux clés**

- Déficit structurel préoccupant : Le résultat patrimonial consolidé négatif met en lumière une fragilité structurelle, notamment pour l'UBM, principale source de déséquilibre.
- Fragilité du FDR : Avec seulement 4 jours de fonctionnement prévu, le FDR atteint un niveau critique, mettant en péril la soutenabilité financière de l'établissement.
- Investissements compromis : L'érosion de la CAF et le prélèvement important sur le FDR réduisent fortement la capacité d'investissement, limitant les perspectives de développement stratégique.

Axes prioritaires de vigilance et d'action :

- Renforcer la CAF pour redresser le FDR et sécuriser les investissements.
- Prioriser les dépenses stratégiques et limiter les prélèvements non essentiels sur le FDR.

- Explorer des solutions de financement complémentaire externe mais également revoir le niveau d'allocation des moyens à travers la SCSP pour l'établissement SHS pour éviter une dégradation supplémentaire du FDR en 2025.

2. Structure budgétaire par centres 2025

2. 1. Architecture budgétaire 2025 pour information

Architecture budgétaire au 1er janvier 2024 voté au CA du 13 juillet 2023			
Université Bordeaux Montaigne	2024		Libellé centre de responsabilité budgétaire (CRB)
	SACD	CRB920_SIGDU	Service inter -établissements de gestion du domaine universitaire
		CRB921_CFA	centre de formation des apprentis
	hors SACD	CRB900_SUPPORT	Support
		CRB901_UFR HUM	Humanités
		CRB902_UFR L&C	langues et civilisations
		CRB903_UFR STC	Sciences des territoires et de la communication
		CRB904_IUT	Institut universitaire de technologie
		CRB906_IJBA	institut de journalisme de bordeaux aquitaine
		CRB912_SCD	Service commun documentation
		CRB913_SOUTIEN	Soutien
		CRB914_MS	Masse salariale
		CRB915_DPIL	Direction du patrimoine immobilier et logistique
		CRB916_DSIN	Direction du système d'information et du numérique
		CRB918_RECHERCHE	Recherche
		CRB 922_CLEFF	Cité de langues étrangères, du français et de la francophonie

La structure budgétaire 2024 a évolué par rapport à l'exercice 2023, en y intégrant la création du CRB_922 Cité des Langues Etrangères du Français et de la Francophonie (CLEFF), et la suppression du CRB_907 Département d'études de Français Langue Etrangères (DEFLE)

3. Budget établissement exercice 2025-Tableaux

3. 1. Autorisations budgétaires limitatives

3. 1. 1. Tableau 1- Autorisations d'emplois

Document prévisionnel de gestion des emplois et crédits de personnels (DPGECP) phase 1 exercice 2025

- Se référer au fichier excel qui sera transmis au ministère via la plateforme le 06/12/2025.

Le plafond d'emplois global (ETAT & ETABLISSEMENT) est en augmentation de 45,6 ETPT par rapport au budget rectificatif 2024, et se répartit de la manière suivante :

- +11,8 ETPT sur plafond ETAT soit total de 970,7 ETPT
- +33,8 ETPT sur plafond ETABLISSEMENT, soit total de 253,9 ETPT

Le prévisionnel d'emplois ETPT consommés s'établit à 1 224,6 ETPT au budget initial 2024.

Le plafond des emplois fixé par l'Etat et notifié à l'établissement à travers la notification intermédiaire de juillet 2024 de SCSP a été fixé à **998 ETPT**.

Se référer au point § 1.6.2.5 supra pour le détail.



Tableau 1

Autorisation d'emplois

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BUDGET INITIAL 2025

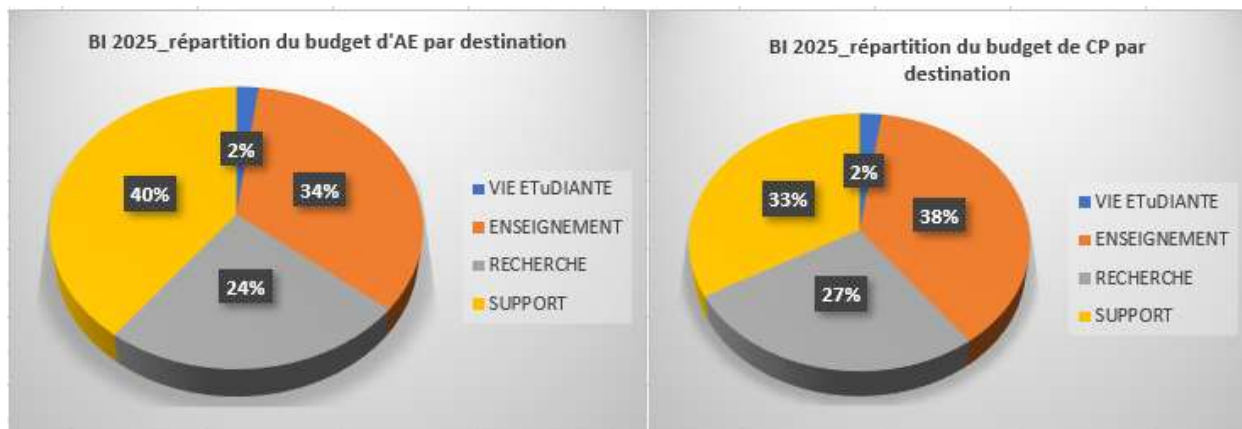
		(A)		(B)		(C) = (A) + (B)
Catégories d'emplois		Emplois sous plafond Etat		Emplois financés hors SCSP		Global
Nature des emplois		En ETPT		En ETPT		
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	432,5 (1)			432,5
		CDI	13,6			13,6
	Non permanents	CDD	175,0	37,9		212,9
	S/total EC		621,1	37,9		659,0
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS						-
BIATOSS	Permanents	Titulaires	312,5 (2)			313
		CDI	37,1			92,5
	Non permanents	CDD	-	55,4		160,7
	S/total Biatoss		349,6	160,7		565,7
Totaux			970,7 (3)	216,1		1 224,6
			958,9	220,1		
			11,8	33,8		
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			998,0 (5)			

3. 1. 2. Tableau 2- Autorisations budgétaires

Cf§ 1.2.2 et 1.2.3 Supra pour explications des variations et détail du solde budgétaire

3. 1. 3. Tableau 3- Dépenses par destination - recettes par typologie

L'analyse de la répartition des dépenses **par destination** révèle une gestion équilibrée des moyens par l'université. Les activités cœur de métier couvrent en grande partie leurs charges directes, tandis que les fonctions de soutien assurent la prise en charge des charges communes de la structure.



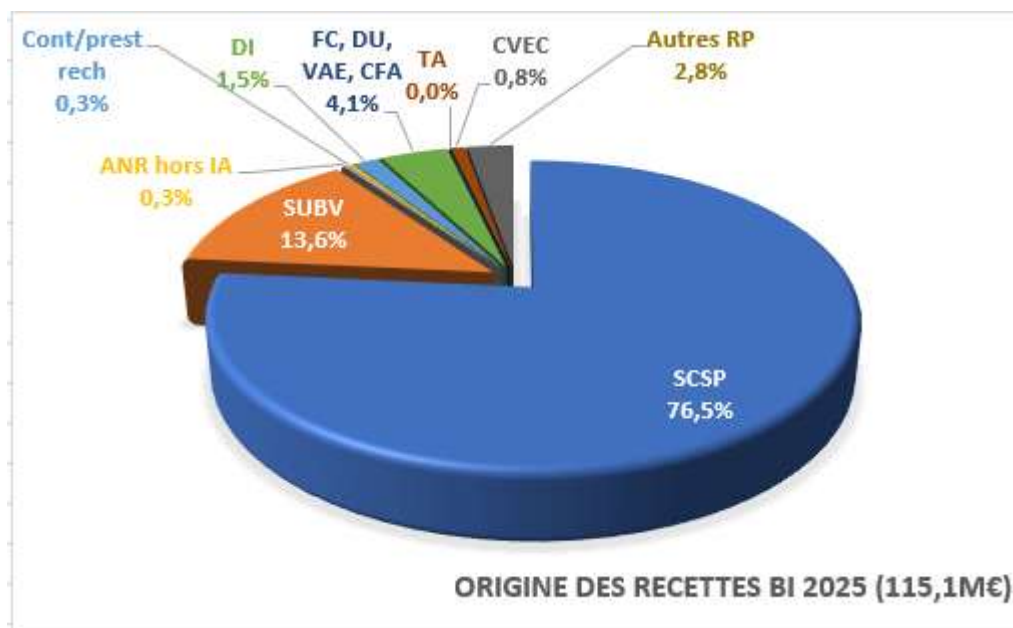
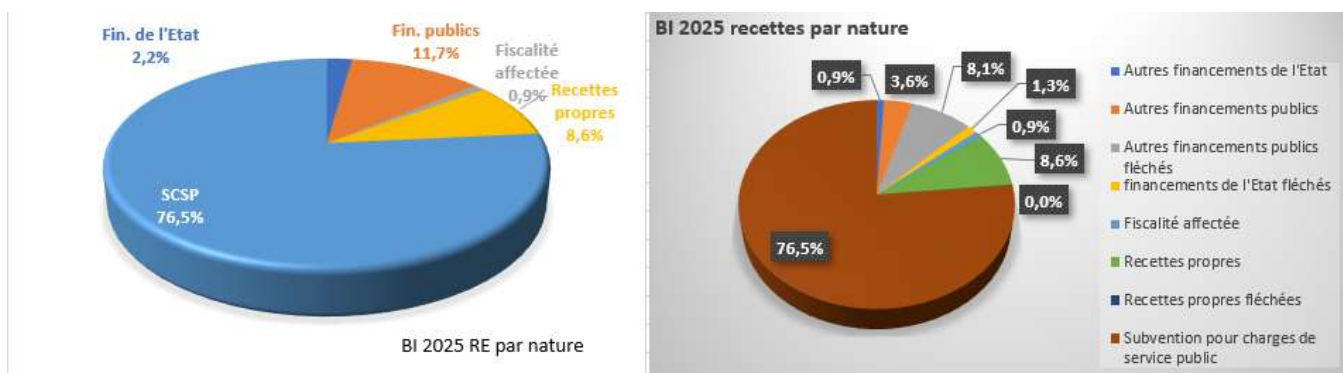
Répartition des recettes par typologie et par origine :

Cf analyse point §1.7.1 supra

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Budget	Recettes de l'organisme										Total
	Recettes globales					Recettes fléchées					
	Subvention pour charges de service public	Subvention pour charges d'investissement	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Subvention pour charges d'investissement fléchée	Autres financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	88 069 022				0	0		0	0	0	88 069 022
Droits d'inscription					0	1 745 441		0	0	0	1 745 441
Formation continue, diplômes propres et VAE					0	4 732 574					4 732 574
Taxe d'apprentissage					0	40 000		0	0	0	40 000
Contrats et prestations de recherche hors ANR					0	8 000		0	0	0	8 000
Valorisation					0	297 800		0	0	0	297 800
ANR investissements d'avenir					0	0		0	0	0	0
ANR hors investissements d'avenir					6 540	0		0	341 425		347 965
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région					1 986 158	0		0	5 421 808		7 407 966
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne					77 000	5 000		0	415 535	0	497 535
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres			1 067 998		2 082 292	4 409		1 484 280	3 136 887	0	7 775 865
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs					0	0			0	0	0
Autres recettes				1 063 452	0	3 046 581		0	0	47 000	4 157 033
Total	88 069 022	0	1 067 998	1 063 452	4 151 389	9 879 805	0	1 484 280	9 315 655	47 000	115 079 201

La subvention pour charges de service public (SCSP) constitue la principale source de financement de l'établissement, ce qui accentue sa fragilité financière. Cette dépendance limite fortement les marges de manœuvre, tant sur les dépenses de masse salariale que sur celles dédiées au fonctionnement.



3. 2. Equilibre financier-T4

Le tableau de l'équilibre financier constitue un outil clé pour évaluer la viabilité du budget présenté au conseil d'administration. Il intègre, en entrée, le solde budgétaire et agrège les opérations relevant de la comptabilité générale, qui ne figurent pas directement dans les opérations budgétaires. Parmi ces éléments, le traitement de la TVA joue un rôle notable puisque le solde négatif de 609,5K€ reflète une pression significative sur la trésorerie. Il conviendra de procéder à une optimisation des recettes taxables et poursuivre la gestion proactive du crédit de TVA pour obtenir des remboursements rapides.

Ce tableau permet également de déterminer la variation de trésorerie, estimée à une baisse prévisionnelle de 7,5M M€ à la clôture de l'exercice. Cf § 1.2.3.

3. 2. 1. Tableau 4- Equilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS		FINANCEMENTS	
	Montants Budget initial 2025	Montants Budget N-1 (dernier BR ou le BI si pas de BR voté) BI 2024	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	6 771 636	0	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
dont solde budgétaire budget principal	6 771 636		dont solde budgétaire budget principal
dont solde budgétaire budget annexe			dont solde budgétaire budget annexe
dont solde budgétaire budget du SAIC			dont solde budgétaire budget du SAIC
dont solde budgétaire BAI			dont solde budgétaire BAI
dont solde budgétaire SIE			dont solde budgétaire SIE
dont ... (à personnaliser le cas échéant)			dont ... (à personnaliser le cas échéant)
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	5 000	5 000	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	1 987 505	1 228 354	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)	0	0	Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	8 764 141	1 233 354	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)=(2) - (1)	0	7 530 787	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***	5 794 174		dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)	0	13 324 961	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	8 764 141	8 764 141	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

3. 2. 2. Tableau 5- Opérations pour compte de tiers

L'écart négatif de -1,1M€ entre encaissement et décaissement s'explique par :

- Les bourses de mobilité et ERASMUS +et UFA (-150K€)
- La balance prévisionnelle entre TVA collectée et TVA déduite : -609,5K€

3. 3. Analyse de la soutenabilité

Cf 1.8 supra

3. 3. 1. Tableau 6- Situation patrimoniale

La situation patrimoniale présentée dans le budget initial 2025 repose sur les principes de comptabilité en droits constatés, ce qui signifie que les recettes et les charges sont reconnues au moment du fait générateur, permettant ainsi de constater les créances et dettes en conformité avec l'exercice concerné. Cela inclut également les charges calculées, telles que les amortissements, les provisions, les dépréciations sur les stocks et la quote-part des subventions d'investissement.

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants Budget initial 2025	PRODUITS	Montants Budget initial 2025
Personnel	93 001 099	Subventions de l'Etat	89 481 363
dont charges de pensions civiles*	25 441 320	Fiscalité affectée	1 063 452
Fonctionnement autre que les charges de personnel	27 369 472	Autres subventions	5 389 569
Intervention (le cas échéant)		Autres produits	14 691 408
TOTAL DES CHARGES (1)	120 370 571	TOTAL DES PRODUITS (2)	110 625 792
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	0	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	9 744 779
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	120 370 571	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	120 370 571

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Budget initial 2025
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-9 744 779
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6 711 990
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 684 212
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	0
- produits de cession d'éléments d'actifs	0
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	2 250 391
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	-7 967 392

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Budget initial 2025	RESSOURCES	Montants Budget initial 2025
Insuffisance d'autofinancement	7 967 392	Capacité d'autofinancement	0
Investissements	8 192 256	Financement de l'actif par l'Etat	106 947
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	3 400 001
		Autres ressources	165 000
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	16 159 648	TOTAL DES RESSOURCES (6)	3 671 948
Augmentation du fonds de roulement (7) = (5)-(6)	0	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	12 487 700

3.3.2. Tableau 7 – Plan de trésorerie

Cf § 1.8.1.1 supra

3.3.3. Tableau 8- Opérations liées aux recettes fléchées

En 2025, les opérations liées aux recettes fléchées concernent les contrats de recherche soumis à justification des dépenses auprès des financeurs, les investissements en cours, ainsi que les contrats d'enseignement. Ces recettes fléchées entraînent un abondement de trésorerie de +5,8M€.

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à N non dénouées	N	N+1	N+2	N+3 et suivantes	TOTAL
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)		304 957	6 099 131	9 580 507	4 167 480	
Recettes fléchées (b)	9 252 512	10 846 935	8 971 059	3 918 812	18 295 091	51 284 408
Subvention pour charges d'investissement (SCI) fléchée						0
Autres financements de l'Etat fléchés	480 423	1 484 280	3 375 000	2 100 000	0	7 439 703
Autres financements publics fléchés	8 425 882	9 315 655	5 581 059	1 818 812	18 295 091	43 436 499
Recettes propres fléchées	346 207	47 000	15 000	0	0	408 207
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)	8 947 555	5 052 761	5 489 682	9 331 840	22 463 488	51 285 326
Personnel						
AE=CP	3 149 253	1 334 593	499 769	95 900	286 365	5 365 880
Fonctionnement						
AE	3 228 121	1 530 434	410 063	135 887	146 646	5 451 151
CP	3 216 212	1 542 343	410 063	135 887	146 646	5 451 151
Intervention						
AE						0
CP						0
Investissement						
AE	2 686 960	15 669 826	5 340 032	0	16 771 477	40 468 294
CP	2 582 090	2 175 826	4 579 849	9 100 053	22 030 477	40 468 294
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	304 957	5 794 174	3 481 377	-5 413 028	-4 168 397	917

3. 3. 4. Tableau 9- Opérations pluriannuelles (OPPA)

Le tableau des opérations pluriannuelles retrace le suivi des opérations d'investissement, principalement dans le domaine immobilier, ainsi que les projets liés à la recherche et à l'enseignement. Il modélise des projets financiers majeurs, déployés progressivement et ayant un fort impact de décalage en termes de recettes et de dépenses. Ce suivi offre une vision analytique des impacts sur le solde budgétaire, qu'ils soient positifs ou négatifs, et permet d'évaluer leur influence sur l'équilibre financier global de l'établissement à moyen et long terme.

Dépenses :

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations		Montant des	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
Type d'opération	Fléchée (O/N)	Montant net <i>(avec déduction des AE non restituées)</i>	AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures <i>(avec déduction des AE non restituées en N)</i>	AE reportées ou reprogrammées en année N	AE ouvertes en année N	Total des AE ouvertes pour l'année N	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année N	CP ouverts en année N	Total des CP ouverts pour l'année N	Restes à engager en fin d'année N (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année N (CP)
		(1)	-	-	(4)-(2)-(3)	(5)	-	-	-	(8)-(7)-(6)	(10)	-	(12)-(1)-(3)-(6)	(13)-(3)-(6)-(8)-(1)
Total Contrat de recherche		10 393 286	7 257 356	6 536 569	0	2 906 061	2 906 061	7 517 854	6 535 181	0	2 907 449	2 907 449	950 656	0
Total Contrat d'enseignement		3 994 653	2 626 324	1 869 873	0	1 233 553	1 233 553	2 599 155	1 770 482	0	1 013 074	1 013 074	891 227	319 870
Total Contrat d'investissement		46 379 186	5 262 273	4 715 110	0	16 559 678	16 559 678	3 944 055	3 197 131	0	3 543 055	3 543 055	25 104 399	14 534 602
Total général		60 767 125	15 145 953	13 121 551	0	20 699 292	20 699 292	14 061 064	11 502 794	0	7 463 577	7 463 577	26 946 281	14 854 472

Recettes :

Opérations				Montant de l'Opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
Nature Opérations	Fléchée (O/N)	Opérations	Libellé Opération			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année N	Restes à encaisser
				(1)	(14)	(15)-(1)-(14)			(18)-(15)-(16)-(17)
Total Contrat de recherche				12 078 071,35	777 187,88	11 300 883,47	6 513 034,64	2 184 812,03	2 603 036,80
Total Contrat d'enseignement				7 000 385	3 705 551	3 294 834	1 589 774	621 107	1 083 953
Total Contrat d'investissement				46 405 995	8 838 831	37 567 164	1 878 088	8 125 678	27 563 398
Total général				65 484 451	13 321 569	52 162 882	9 980 897	10 931 597	31 250 388

3. 3. 5. Tableau 10-Détail OPPA et programmation-prévisions AE/CP

Le tableau étant trop volumineux compte tenu du nombre d'opérations, la note renvoie au tableau détaillé communiqué aux membres du CA et aux autorités de tutelle.

Fin du document

Tableau 1
Autorisation d'emplois

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BUDGET INITIAL 2025

			(A)	(B)	(C) = (A) + (B)
Catégories d'emplois			Emplois sous plafond Etat		Global
Nature des emplois			En ETPT		
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	432,5	(1)	432,5
		CDI	13,6		13,6
	Non permanents	CDD	175,0		212,9
S/total EC			621,1		659,0
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS					-
BIATOSS	Permanents	Titulaires	312,5	(2)	313
		CDI	37,1		92,5
	Non permanents	CDD	-		160,7
S/total Biatoss			349,6		565,7
Totaux			970,7	(3)	1 224,6
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			998,0	(5)	Plafond global des emplois voté par le CA

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP précise les règles de décompte des emplois en ETPT en fonction des catégories de personnel.

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (4))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (3)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (5)



TABLEAU 2
Autorisations budgétaires

Budget (BI/BR n°...)	Budget Initial
Date exécutoire	06/12/2024
Etablissement	Université Bordeaux Montaigne
Niveau d'agrégation	Agrégé
Nature du budget (BP, BA)	Budget Principal (BP)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES						
	Montants Budget N-1 (dernier BR ou le BI si pas de BR voté) BI 2024		Montants prévision d'exécution N-1 BR1 - 2024		Montants Budget initial 2025	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	88 747 907	88 747 907	89 051 259	89 051 259	94 145 902	94 145 902
dont contributions employeur au CAS Pension	23 813 759	23 813 759	23 817 576	23 817 576	25 441 320	25 441 320
Fonctionnement	18 190 725	18 290 336	16 790 108	17 030 302	19 274 608	19 512 680
Intervention						
Investissement	26 476 098	7 903 098	6 447 075	5 366 768	21 292 379	8 192 256
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	133 414 730	114 941 341	112 288 441	111 448 329	134 712 889	121 850 837
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)	0		0		0	

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

RECETTES			
Montants Budget N-1 (dernier BR ou le BI si pas de BR voté) BI 2024	Montants prévision d'exécution N-1 BR1 - 2024	Montants Budget initial 2025	
102 955 877	100 685 139	104 232 266	Recettes globalisées
87 664 018	88 249 966	88 069 022	Subvention pour charges de service public
			Subvention pour charges d'investissement
267 763	399 761	1 067 998	Autres financements de l'Etat
985 257	1 163 063	1 063 452	Fiscalité affectée
4 549 877	1 406 932	4 151 989	Autres financements publics
9 488 962	9 465 417	9 879 805	Recettes propres
10 792 382	7 987 799	10 846 935	Recettes fléchées*
			Subvention pour charges d'investissement fléchée
631 000	416 570	1 484 280	Autres financements de l'Etat fléchés
10 099 052	7 404 887	9 315 655	Autres financements publics fléchés
62 330	166 342	47 000	Recettes propres fléchées
113 748 259	108 672 938	115 079 201	TOTAL DES RECETTES (C)
1 193 083	2 775 391	6 771 636	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)



Tableau 3
Dépenses par destination et recettes par origine

B/BR N°	Budget Initial
Date exécutoire	06/12/2024
Etablissement	Université Bordeaux Montaigne
Niveau d'agrégation	Agrégé
Nature du budget (BP, BA)	Budget Principal (BP)

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme									
	Personnel		Fonctionnement		Intervention (le cas échéant)		Investissement		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue (a) + (b) + (c)	42 379 588	42 379 588	2 577 005	2 592 040	0	0	757 700	757 700	45 714 292	45 729 327
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence (a)	34 191 584	34 191 584	1 832 757	1 846 875			604 338	604 338	36 628 679	36 642 797
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master (b)	7 772 179	7 772 179	627 747	628 665			153 362	153 362	8 553 288	8 554 206
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat (c)	415 825	415 825	116 500	116 500			0	0	532 325	532 325
D105 - Bibliothèques et documentation	4 525 212	4 525 212	935 000	935 000			0	0	5 460 212	5 460 212
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	0	0	0	0			0	0	0	0
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	0	0	0	0			0	0	0	0
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	0	0	0	0			0	0	0	0
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	0	0	0	0			0	0	0	0
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	0	0	0	0			0	0	0	0
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	27 716 614	27 716 614	3 127 111	3 128 499			482 258	482 258	31 325 983	31 327 371
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	56 000	56 000	0	0			0	0	56 000	56 000
D113 - Diffusion des savoirs et musées	1 151 923	1 151 923	243 641	243 641			0	0	1 395 564	1 395 564
D114 - Immobilier	1 917 901	1 917 901	4 958 669	4 958 669			17 709 180	4 609 057	24 585 750	11 485 627
D115 - Pilotage et support	14 442 925	14 442 925	6 578 020	6 799 183			2 332 241	2 332 241	23 353 186	23 574 349
Étudiants	1 955 739	1 955 739	855 162	855 648	0	0	11 000	11 000	2 821 901	2 822 387
D201 - Aides directes aux étudiants	0	0	98 000	98 000			0	0	98 000	98 000
D202 - Aides indirectes	192 259	192 259	62 325	62 811			6 000	6 000	260 584	261 070
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	1 763 480	1 763 480	694 837	694 837			5 000	5 000	2 463 317	2 463 317
Total	94 145 902	94 145 902	19 274 608	19 512 680	0	0	21 292 379	8 192 256	134 712 889	121 850 837

(A) (B)

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)	0
-----------------------------	---

(D1=C-B)

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Budget	Recettes de l'organisme									
	Recettes globalisées					Recettes fléchées				Total
	Subvention pour charges de service public	Subvention pour charges d'investissement	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Subvention pour charges d'investissement fléchée	Autres financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées
Subvention pour charges de service public	88 069 022				0	0		0	0	0
Droits d'inscription					0	1 745 441		0	0	0
Formation continue, diplômes propres et VAE					0	4 732 574		0	0	0
Taxe d'apprentissage					0	40 000		0	0	0
Contrats et prestations de recherche hors ANR					0	8 000		0	0	0
Valorisation					0	297 800		0	0	0
ANR investissements d'avenir					0	0		0	0	0
ANR hors investissements d'avenir					6 540	0		0	341 425	0
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région					1 986 158	0		0	5 421 808	0
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne					77 000	5 000		0	415 535	0
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres			1 067 998		2 082 292	4 409		1 484 280	3 136 887	0
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs					0	0		0	0	0
Autres recettes				1 063 452	0	3 046 581		0	0	47 000
Total	88 069 022	1 067 998	0	1 063 452	4 151 989	9 879 805	0	1 484 280	9 315 655	47 000

(C)

La liste des destination est susceptible d'être modifiée par le ministre chargé de l'enseignement supérieur

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)	6 771 656
----------------------------	-----------

(D2=B-C)



TABLEAU 4
Équilibre financier

Budget	Budget Initial
Date exécutoire	06/12/2024
Date du CA ayant voté le dernier BR ou le BI si pas de BR voté	15/12/2023
Etablissement	Université Bordeaux Montaigne
Niveau d'agrégation	Agrégé

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS				FINANCEMENTS			
	Montants Budget N-1 (dernier BR ou le BI si pas de BR voté) BI 2024	Montants prévision d'exécution N-1 BR1 - 2024	Montants Budget initial 2025	Montants Budget N-1 (dernier BR ou le BI si pas de BR voté) BI 2024	Montants Budget N-1 (dernier BR ou le BI si pas de BR voté) BR 2024	Montants Budget N-1 (dernier BR ou le BI si pas de BR voté) BI 2025	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	1 193 083	2 775 391	6 771 636	0	0	0	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
dont solde budgétaire budget principal	1 193 083	2 775 391	6 771 636				dont solde budgétaire budget principal
dont solde budgétaire budget annexe							dont solde budgétaire budget annexe
dont solde budgétaire budget du SAIC							dont solde budgétaire budget du SAIC
dont solde budgétaire BAI							dont solde budgétaire BAI
dont solde budgétaire SIE							dont solde budgétaire SIE
dont ... (à personnaliser le cas échéant)							dont ... (à personnaliser le cas échéant)
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)		4 800	5 000		2 806	5 000	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	1 118 210	865 909	1 987 505	848 200	831 603	1 228 354	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)	1 037 259	739 497	0	229 231	1 039 650	0	Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	3 348 552	4 385 597	8 764 141	1 077 431	1 874 059	1 233 354	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)=(2) - (1)	0	0	0	2 271 121	2 511 538	7 530 787	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***			5 794 174				dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)	0	0	0	2 271 121	2 511 538	13 324 961	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	3 348 552	4 385 597	8 764 141	3 348 552	4 385 597	8 764 141	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"



TABLEAU 5
Opérations pour compte de tiers

Budget (BI/BR n°...)	Budget Initial
Date exécutoire	06/12/2024
Etablissement	Université Bordeaux Montaigne
Niveau d'agrégation	Agrégé

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	N° compte	Libellé du regroupement d'opérations	Débit (c1)	Crédit (c2)
TVA	445	OPCT pour tous les flux de trésorerie de TVA	914 262	304 752
1	46711	OPCT pour les bourses AMI	300 000	300 000
9	46712	OPCT pour les bourses ERASMUS 2023	105 310	0
9	46718	OPCT pour les bourses ERASMUS 2023	26 941	83 400
11	46713	OPCT pour les bourses ERASMUS 2024	215 760	0
2	46715	OPCT pour les bourses UFA HAMBOURG	4 200	0
3	46714	OPCT pour les bourses UFA KONSTANZ	10 500	10 500
8	46716	OPCT pour les bourses ERASMUS 2022	153 032	56 442
10	46322	OPCT pour les flux de trésorerie de la RAFP	7 500	7 500
12	463	OPCT pour les bourses ERASMUS 2025	250 000	465 760
TOTAL			1 987 505,00	1 228 354,00

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Equilibre financier"

TABLEAU 6
Situation patrimoniale

Budget	Budget Initial
Date exécutoire	06/12/2024
Date du CA ayant voté le dernier BR ou le BI si pas de BR voté	15/12/2023
Etablissement	Université Bordeaux Montaigne
Niveau d'agrégation	Agrégé
Nature du budget (BP, BA)	Budget Principal (BP)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants Budget N-1 (dernier BR ou le BI si pas de BR voté) BI 2024	Montants prévision d'exécution N-1 BR1 - 2024	Montants Budget initial 2025	PRODUITS	Montants Budget N-1 (dernier BR ou le BI si pas de BR voté) BI 2024	Montants prévision d'exécution N-1 BR1 - 2024	Montants Budget initial 2025
Personnel	87 668 719	87 972 071	93 001 099	Subventions de l'Etat	87 968 791	88 702 584	89 481 363
dont charges de pensions civiles*	23 813 759	23 817 576	25 441 320	Fiscalité affectée	985 257	1 163 063	1 063 452
Fonctionnement autre que les charges de personnel	26 523 141	24 821 480	27 369 472	Autres subventions	5 877 586	3 804 497	5 389 569
Intervention (le cas échéant)				Autres produits	15 259 273	14 439 322	14 691 408
TOTAL DES CHARGES (1)	114 191 861	112 793 551	120 370 571	TOTAL DES PRODUITS (2)	110 090 907	108 109 466	110 625 792
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	0	0	0	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	4 100 954	4 684 085	9 744 779
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	114 191 861	112 793 551	120 370 571	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	114 191 861	112 793 551	120 370 571

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Budget N-1 (dernier BR ou le BI si pas de BR voté) BI 2024	Montants prévision d'exécution N-1 BR1 - 2024	Montants Budget initial 2025
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-4 100 954	-4 684 085	-9 744 779
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6 215 017	6 711 990	6 711 990
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 534 020	2 684 212	2 684 212
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	0		0
- produits de cession d'éléments d'actifs	0		0
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	2 255 441	2 250 391	2 250 391
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	-2 675 398	-2 906 698	-7 967 392

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Budget N-1 (dernier BR ou le BI si pas de BR voté) BI 2024	Montants prévision d'exécution N-1 BR1 - 2024	Montants Budget initial 2025	RESSOURCES	Montants Budget N-1 (dernier BR ou le BI si pas de BR voté) BI 2024	Montants prévision d'exécution N-1 BR1 - 2024	Montants Budget initial 2025
Insuffisance d'autofinancement	2 675 398	2 906 698	7 967 392	Capacité d'autofinancement	0	0	0
Investissements	7 903 098	5 366 768	8 192 256	Financement de l'actif par l'Etat	461 000	452 000	106 947
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	4 025 054	1 991 533	3 400 001
				Autres ressources			165 000
Remboursement des dettes financières				Augmentation des dettes financières			
TOTAL DES EMPLOIS (5)	10 578 495	8 273 466	16 159 648	TOTAL DES RESSOURCES (6)	4 486 054	2 443 533	3 671 948
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	0	0	0	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	6 092 441	5 829 933	12 487 700

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants Budget N-1 (dernier BR ou le BI si pas de BR voté) BI 2024	Montants prévision d'exécution N-1 BR1 - 2024	Montants Budget initial 2025
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-6 092 441	-5 829 933	-12 487 700
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRÉSORERIE)	-3 821 320	-3 318 395	-4 956 913
Variation de la TRÉSORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	-2 271 121	-2 511 538	-7 530 787
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	8 331 585	13 836 997	1 349 297
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-5 667 432	-3 252 032	-8 208 945
Niveau final de la TRÉSORERIE	13 999 017	17 089 029	9 558 242

Budget (BI/BR n°...)	Budget Initial
Date exécutoire	06/12/2024
Etablissement	Université Bordeaux Montaigne
Niveau d'agrégation	Agrégé
Nature du budget (BP, BA)	Budget Principal (BP)

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	17 089 029	30 111 378	20 995 650	13 050 931	26 548 175	16 786 745	8 584 393	30 783 830	23 652 873	18 721 589	24 050 159	15 933 273	246 308 024
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	21 945 949	321 622	927 848	22 566 036	673 057	1 039 860	32 263 919	869 058	2 705 325	15 482 596	1 913 684	3 523 311	104 232 266
Subvention pour charges de service public	21 630 937	0	0	21 749 178	0	0	30 820 217	0	0	13 109 267	0	759 423	88 069 022
Subvention pour charges d'investissement	0	0	17 365	0	0	0	417 063	0	221 183	9 819	19 548	383 020	1 067 998
Autres financements de l'État	313 285	0	0	0	0	316 649	0	0	433 655	-137	0	0	1 063 452
Fiscalité affectée	0	26 221	133 671	205 365	293 233	174 392	332 894	275 953	246 452	997 224	470 316	996 267	4 151 989
Autres financements publics	1 726	295 401	776 812	611 493	379 824	548 819	693 746	593 105	1 804 036	1 366 423	1 423 819	1 384 602	9 879 805
Recettes propres	0	0	580 844	531 747	22 360	0	5 731	1 219	985 092	499 271	3 991 466	4 229 205	10 846 935
Recettes budgétaires fléchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Subvention pour charges d'investissement fléchée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements de l'État fléchés	0	0	0	69 935	0	0	0	0	857 709	0	207 452	349 184	1 484 280
Autres financements publics fléchés	0	0	580 844	440 621	22 360	0	5 032	0	120 795	500 490	3 774 124	3 871 388	9 315 655
Autres financements publics fléchés	0	0	0	21 191	0	0	699	1 219	6 587	-1 219	9 889	8 633	47 000
Recettes propres fléchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations non budgétaires	493	121 548	55 881	98 104	88 717	134 497	9 706	8 469	412 775	199 287	23 021	80 855	1 233 354
Emprunts : encaissements en capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts : encaissement en capital	328	370	664	348	174	245	766	227	266	178	1 116	317	5 000
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers :	165	121 178	55 217	97 756	88 543	134 252	8 941	8 242	412 509	199 108	21 905	80 538	1 228 354
TVA encaissée	0	114 153	2 501	97 532	2 308	2 584	8 297	4 683	31 389	5 225	19 026	17 054	304 752
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	165	7 025	52 715	75	86 234	131 668	644	3 559	381 120	190 466	2 072	60 359	916 102
Autres opérations au nom et pour le compte de tiers	0	0	0	149	0	0	0	0	0	3 418	807	3 125	7 500
Autres opérations au nom et pour le compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres encaissements d'opérations non budgétaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A. TOTAL	21 946 442	443 171	1 564 573	23 195 888	784 135	1 174 358	32 279 356	878 746	4 103 192	16 181 154	5 928 171	7 833 371	116 312 555
DECAISSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	8 713 976	9 190 398	9 112 562	8 797 735	10 231 568	9 020 083	9 558 402	7 759 106	8 693 385	10 246 045	12 400 536	13 074 281	116 798 076
Personnel	8 019 725	7 563 665	7 507 494	7 501 521	7 637 080	7 779 676	8 104 345	7 592 184	7 370 689	7 943 930	8 160 852	7 630 149	92 811 309
Fonctionnement	635 963	1 448 278	1 371 667	1 117 128	2 186 176	1 001 882	986 186	125 522	964 217	1 642 141	2 999 823	3 491 354	17 970 337
Intervention	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Investissement	58 289	178 454	233 401	179 087	408 312	238 525	467 871	41 400	358 479	659 974	1 239 860	1 952 778	6 016 430
Dépenses liées à des recettes fléchées	157 789	235 091	276 625	717 294	210 592	298 817	416 079	215 542	227 292	379 852	1 061 629	856 158	5 052 761
Personnel	97 736	123 819	116 943	110 099	103 536	103 746	115 882	98 723	100 151	99 637	134 105	130 217	1 334 593
Fonctionnement	40 606	75 575	113 773	70 924	93 324	117 407	138 116	21 906	79 546	95 455	236 811	458 900	1 542 343
Intervention	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Investissement	19 448	35 697	45 910	536 272	13 732	77 664	162 081	94 913	47 595	184 760	690 713	267 041	2 175 826
Opérations non budgétaires	52 327	133 411	120 105	183 614	103 405	57 809	105 439	35 054	113 799	226 688	582 892	277 963	1 992 505
Emprunts : remboursements en capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts : décaissements en capital	476	0	0	313	1 339	476	670	0	0	1 101	313	313	5 000
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers :	51 850	133 411	120 105	183 302	102 066	57 333	104 769	35 054	113 799	225 587	582 579	277 650	1 987 505
TVA décaissée	20 656	56 876	38 201	121 965	68 625	35 712	47 518	32 599	49 928	71 397	187 761	183 027	914 282
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	31 194	76 535	81 905	61 337	33 441	14 121	57 252	2 456	63 871	154 190	394 818	94 623	1 065 743
Autres opérations au nom et pour le compte de tiers	0	0	0	0	0	0	7 500	0	0	0	0	0	7 500
Autres opérations au nom et pour le compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres décaissements d'opérations non budgétaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B. TOTAL	8 924 092	9 558 899	9 509 292	9 698 643	10 545 565	9 376 709	10 079 920	8 009 703	9 034 476	10 852 584	14 045 056	14 208 402	123 843 342
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	13 022 350	-9 115 728	-7 944 719	13 497 244	-9 761 430	-8 202 351	22 199 436	-7 130 957	-4 931 283	5 328 569	-8 116 885	-6 375 031	-7 530 787
SOLDE CUMULE (1) + (2)	30 111 378	20 995 650	13 050 931	26 548 175	16 786 745	8 584 393	30 783 830	23 652 873	18 721 589	24 050 159	15 933 273	9 558 242	< Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (I) ou (II)
dont niveau de la trésorerie fléchée	-157 789	-235 091	304 219	-185 547	-188 232	-298 817	-410 348	-214 323	757 800	119 420	2 929 837	3 373 047	5 794 174
dont niveau de la trésorerie non fléchée	13 180 139	-8 880 638	-8 248 938	13 682 791	-9 573 198	-7 903 534	22 609 784	-6 916 634	-5 689 083	5 209 150	-11 046 722	-9 748 078	-13 324 961
													-7 530 787



TABLEAU 8
Opérations liées aux recettes fléchées

Budget (BI/BR n°...)	Budget Initial
Date exécutoire	06/12/2024
Etablissement	Université Bordeaux Montaigne
Niveau d'agrégation	Agrégé
Nature du budget (BP, BA)	Budget Principal (BP)

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à N non dénouées	N	N+1	N+2	N+3 et suivantes	TOTAL
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)		304 957	6 099 131	9 580 507	4 167 480	
Recettes fléchées (b)	9 252 512	10 846 935	8 971 059	3 918 812	18 295 091	51 284 408
Subvention pour charges d'investissement (SCI) fléchée						0
Autres financements de l'État fléchés	480 423	1 484 280	3 375 000	2 100 000	0	7 439 703
Autres financements publics fléchés	8 425 882	9 315 655	5 581 059	1 818 812	18 295 091	43 436 499
Recettes propres fléchées	346 207	47 000	15 000	0	0	408 207
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)	8 947 555	5 052 761	5 489 682	9 331 840	22 463 488	51 285 326
Personnel						
AE=CP	3 149 253	1 334 593	499 769	95 900	286 365	5 365 880
Fonctionnement						
AE	3 228 121	1 530 434	410 063	135 887	146 646	5 451 151
CP	3 216 212	1 542 343	410 063	135 887	146 646	5 451 151
Intervention						
AE						0
CP						0
Investissement						
AE	2 686 960	15 669 826	5 340 032	0	16 771 477	40 468 294
CP	2 582 090	2 175 826	4 579 849	9 100 053	22 030 477	40 468 294
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	304 957	5 794 174	3 481 377	-5 413 028	-4 168 397	-917

Solde budgétaire N repris au tableau "Equilibre financier" en (a)

Au cas où l'organisme utilise ce tableau pour un suivi individuel par opération, cette seconde partie permet de vérifier l'équilibre final de chaque opération.

Autofinancement des opérations fléchées (d)						0
Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)						0
Position de financement des opérations fléchées en fin d'exercice	304 957	6 099 131	9 580 507	4 167 480	-917	-917
(a) + (b) - (c) + (d) - (e)						



Tableau 9 - EPSCP
Tableau des opérations pluriannuelles prévision

Budget (BI/BR n°...)	Budget Initial
Date exécutoire	06/12/2024
Etablissement	Université Bordeaux Montaigne
Niveau d'agrégation	Agrégé
Nature du budget (BP, BA)	Budget Principal (BP)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
	(1)	(2)	(3)	(4)= (2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)= (7-8)	(10)	(11)= (9)+(10)	(12)= (1)-(3)-(6)	(13)= (3)+(6)-(8)-(11)
OPE-2020-0003	5 005	10 414	5 005	0	0	0	10 414	5 005	0	0	0	0	0
OPE-2020-0006	83 830	79 708	47 246	0	36 584	36 584	81 094	47 246	0	36 584	36 584	0	0
OPE-2020-0016	19 620	25 417	19 620	0	0	0	25 618	19 620	0	0	0	0	0
OPE-2021-0016	32 628	24 094	19 006	0	13 622	13 622	24 203	19 006	0	13 622	13 622	0	0
OPE-2021-0017	25 000	29 073	25 000	0	0	0	30 526	25 000	0	0	0	0	0
OPE-2021-0035	29 200	15 736	13 239	0	15 961	15 961	15 736	13 239	0	15 961	15 961	0	0
OPE-2023-0001	45 800	15 700	11 422	0	34 378	34 378	15 700	11 422	0	34 378	34 378	0	0
OPE-2023-0012	35 000	7 000	6 960	0	13 040	13 040	7 000	6 960	0	13 040	13 040	15 000	0
OPE-2024-0002	34 477	14 366	14 366	0	17 239	17 239	14 366	14 366	0	17 239	17 239	2 873	0
OPE-2024-0007	34 333	19 773	19 773	0	14 560	14 560	19 773	19 773	0	14 560	14 560	0	0
OPE-2017-0011	1 112 062	1 194 437	1 112 062	0	0	0	1 202 437	1 112 062	0	0	0	0	0
OPE-2018-0037	61 845	103 886	61 845	0	0	0	114 853	61 845	0	0	0	0	0
OPE-2018-0038	39 606	59 464	39 606	0	0	0	60 589	39 606	0	0	0	0	0
OPE-2019-0002	89 260	112 675	89 260	0	0	0	123 858	89 260	0	0	0	0	0
OPE-2019-0011	106 000	107 196	106 000	0	0	0	107 196	106 000	0	0	0	0	0
OPE-2019-0012	103 300	104 556	103 300	0	0	0	104 556	103 300	0	0	0	0	0
OPE-2019-0013	87 555	112 969	87 555	0	0	0	127 126	87 555	0	0	0	0	0
OPE-2019-0036	133 422	138 081	133 422	0	0	0	139 290	133 422	0	0	0	0	0
OPE-2019-0046	63 246	108 744	63 246	0	0	0	115 318	63 246	0	0	0	0	0
OPE-2019-0047	113 390	115 512	113 390	0	0	0	115 512	113 390	0	0	0	0	0
OPE-2019-0049	300 000	265 000	265 000	0	25 000	25 000	265 000	265 000	0	25 000	25 000	10 000	0
OPE-2020-0008	77 730	87 439	68 247	0	9 483	9 483	87 439	68 247	0	9 483	9 483	0	0
OPE-2020-0017	218 770	184 356	149 421	0	69 349	69 349	186 470	149 306	0	69 464	69 464	0	0
OPE-2020-0018	49 000	49 001	49 000	0	0	0	49 001	49 000	0	0	0	0	0
OPE-2020-0020	88 422	91 761	69 767	0	18 655	18 655	96 117	69 767	0	18 655	18 655	0	0
OPE-2020-0021	46 211	50 483	46 211	0	0	0	50 483	46 211	0	0	0	0	0
OPE-2020-0022	69 058	78 254	69 058	0	0	0	84 757	69 058	0	0	0	0	0
OPE-2020-0023	150 000	180 570	150 000	0	0	0	227 260	150 000	0	0	0	0	0
OPE-2020-0025	119 019	150 038	119 019	0	0	0	154 306	119 019	0	0	0	0	0
OPE-2020-0034	85 114	89 830	80 255	0	4 860	4 860	89 912	80 255	0	4 860	4 860	0	0
OPE-2020-0035	94 259	67 788	48 021	0	46 238	46 238	68 111	48 021	0	46 238	46 238	0	0
OPE-2021-0026	154 171	135 259	124 699	0	29 472	29 472	135 833	124 699	0	29 472	29 472	0	0
OPE-2021-0028	70 000	85 807	60 000	0	10 000	10 000	89 778	60 000	0	10 000	10 000	0	0
OPE-2021-0029	117 500	117 443	97 384	0	20 116	20 116	134 886	97 384	0	20 116	20 116	0	0
OPE-2021-0030	48 237	54 373	41 508	0	6 729	6 729	55 691	41 508	0	6 729	6 729	0	0
OPE-2021-0033	144 504	128 294	112 247	0	32 257	32 257	128 780	110 974	0	33 530	33 530	0	0
OPE-2021-0034	68 260	33 336	31 670	0	36 590	36 590	33 848	31 670	0	36 590	36 590	0	0
OPE-2022-0001	70 200	12 039	9 787	0	60 413	60 413	12 269	9 787	0	60 413	60 413	0	0
OPE-2022-0002	171 500	144 042	131 681	0	39 819	39 819	213 320	131 681	0	39 819	39 819	0	0
OPE-2022-0003	404 628	267 909	241 254	0	163 373	163 373	290 175	241 254	0	163 373	163 373	0	0
OPE-2022-0004	68 000	80 383	68 000	0	0	0	81 628	68 000	0	0	0	0	0
OPE-2022-0014	46 270	48 993	46 270	0	0	0	49 601	46 270	0	0	0	0	0
OPE-2022-0018	102 535	61 056	55 057	0	36 330	36 330	62 248	55 057	0	36 330	36 330	11 148	0
OPE-2022-0020	96 245	64 909	57 245	0	39 000	39 000	65 349	57 245	0	39 000	39 000	0	0
OPE-2022-0021	218 493	93 370	84 715	0	99 945	99 945	93 370	84 715	0	99 945	99 945	33 834	0
OPE-2022-0024	181 039	121 938	112 109	0	68 930	68 930	121 938	112 109	0	68 930	68 930	0	0
OPE-2023-0002	69 000	40 260	39 013	0	29 987	29 987	60 260	39 013	0	29 987	29 987	0	0
OPE-2023-0003	78 270	28 270	27 731	0	40 539	40 539	28 270	27 731	0	40 539	40 539	10 000	0
OPE-2023-0004	93 480	24 500	23 995	0	69 485	69 485	24 500	23 995	0	69 485	69 485	0	0
OPE-2023-0008	196 155	139 037	129 770	0	66 385	66 385	139 037	129 770	0	66 385	66 385	0	0
OPE-2023-0009	49 171	50 522	49 171	0	0	0	50 752	49 171	0	0	0	0	0
OPE-2023-0010	163 657	113 369	113 072	0	50 585	50 585	113 369	113 072	0	50 585	50 585	0	0
OPE-2023-0011	106 842	36 775	36 751	0	41 091	41 091	36 775	36 751	0	41 091	41 091	29 000	0
OPE-2023-0014	380 232	234 815	226 188	0	98 544	98 544	234 815	226 188	0	98 544	98 544	55 500	0
OPE-2023-0016	1 750 000	1 256 570	1 244 500	0	394 000	394 000	1 256 570	1 244 500	0	394 000	394 000	111 500	0
OPE-2023-0017	160 929	56 332	56 332	0	66 754	66 754	56 332	56 332	0	66 754	66 754	37 843	0

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
	(1)	(2)	(3)	(4)<=(2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)<=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)
OPE-2023-0019	210 000	47 336	24 000	0	116 000	116 000	47 336	24 000	0	116 000	116 000	70 000	0
OPE-2024-0006	458 020	16 600	243 420	0	243 420	243 420	16 600	243 420	0	243 420	243 420	198 000	0
OPE-2024-0008	126 000	20 500	20 500	0	65 700	65 700	20 500	20 500	0	65 700	65 700	39 800	0
OPE-2024-0012	356 200	31 200	31 200	0	325 000	325 000	31 200	31 200	0	325 000	325 000	0	0
OPE-2024-0013	105 324	5 000	5 000	0	85 330	85 330	5 000	5 000	0	85 330	85 330	14 994	0
OPE-2024-0015	219 266	1 000	1 000	0	71 908	71 908	1 000	1 000	0	71 908	71 908	146 358	0
OPE-2024-0017	100 000	11 300	11 300	0	88 700	88 700	11 300	11 300	0	88 700	88 700	0	0
OPE-2024-0016	100 000	0	0	0	52 140	52 140	0	0	0	52 140	52 140	47 860	0
OPE-2024-0018	156 995	1 500	1 500	0	38 550	38 550	1 500	1 500	0	38 550	38 550	116 945	0
Total contrats de recherche	10 393 286	7 257 356	6 536 569	0	2 906 061	2 906 061	7 517 854	6 535 181	0	2 907 449	2 907 449	950 656	0
OPE-2024-0004	52 980	34 987	34 987	0	17 993	17 993	34 987	34 987	0	17 993	17 993	0	0
OPE-2024-0005	52 980	26 490	26 490	0	26 490	26 490	26 490	26 490	0	26 490	26 490	0	0
OPE-2024-0019	27 000	300	300	0	7 300	7 300	300	300	0	7 300	7 300	19 400	0
OPE-2019-0020	24 081	121 090	24 081	0	0	0	121 090	24 081	0	0	0	0	0
OPE-2019-0037	23 857	85 253	23 857	0	0	0	85 253	23 857	0	0	0	0	0
OPE-2019-0038	173 766	189 504	173 766	0	0	0	209 582	173 766	0	0	0	0	0
OPE-2019-0039	73 485	124 509	73 485	0	0	0	131 878	73 485	0	0	0	0	0
OPE-2019-0040	101 400	319 351	101 400	0	0	0	319 351	101 400	0	0	0	0	0
OPE-2019-0041	57 819	91 475	57 819	0	0	0	105 217	57 819	0	0	0	0	0
OPE-2020-0014	1 437 964	802 887	631 005	0	191 148	191 148	806 526	631 005	0	191 148	191 148	615 811	0
OPE-2021-0015	62 957	111 226	55 782	0	7 175	7 175	114 061	55 782	0	7 175	7 175	0	0
OPE-2021-0032	119 422	89 293	71 013	0	48 409	48 409	95 320	61 895	0	57 526	57 526	0	0
OPE-2022-0011	173 676	100 818	92 412	0	50 264	50 264	101 750	91 960	0	50 716	50 716	31 000	0
OPE-2022-0017	379 715	280 494	263 711	0	116 004	116 004	280 505	263 226	0	116 490	116 490	0	0
OPE-2022-0022	179 000	23 000	23 000	0	156 000	156 000	14 000	14 000	0	165 000	165 000	0	0
OPE-2022-0023	689 000	112 800	110 521	0	460 000	460 000	40 000	30 651	0	220 000	220 000	118 479	319 870
OPE-2023-0005	30 000	20 000	20 000	0	10 000	10 000	20 000	20 000	0	10 000	10 000	0	0
OPE-2023-0006	62 320	47 602	41 000	0	21 320	21 320	47 602	40 534	0	21 786	21 786	0	0
OPE-2023-0013	48 000	16 000	16 000	0	32 000	32 000	16 000	16 000	0	32 000	32 000	0	0
OPE-2023-0028	40 860	9 280	9 280	0	15 790	15 790	9 280	9 280	0	15 790	15 790	15 790	0
OPE-2024-0009	83 790	0	0	0	26 790	26 790	0	0	0	26 790	26 790	57 000	0
OPE-2024-0020	40 580	11 030	11 030	0	19 070	19 070	11 030	11 030	0	19 070	19 070	10 480	0
OPE-2024-0021	60 000	8 933	8 933	0	27 800	27 800	8 933	8 933	0	27 800	27 800	23 267	0
Total contrats d'enseignement	3 994 653	2 626 324	1 869 873	0	1 233 553	1 233 553	2 599 155	1 770 482	0	1 013 074	1 013 074	891 227	319 870
CONV-2016-0041	230 000	170 598	45 598	0	184 402	184 402	147 595	26 619	0	203 381	203 381	0	0
OPE-2016-0004	100 690	95 028	32 690	0	68 000	68 000	96 871	32 690	0	68 000	68 000	0	0
OPE-2017-0012	1 553 634	1 643 634	1 442 380	0	111 254	111 254	1 643 634	1 442 380	0	111 254	111 254	0	0
OPE-2017-0039	350 000	26 011	11 288	0	138 712	138 712	26 011	11 288	0	138 712	138 712	200 000	0
OPE-2018-0056	986 400	989 417	986 400	0	0	0	109 000	102 000	0	0	0	0	884 400
OPE-2018-0057	160 000	160 000	160 000	0	0	0	11 000	11 000	0	149 000	149 000	0	0
OPE-2018-0060	80 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	80 000	0
OPE-2018-0061	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OPE-2018-0062	700 000	0	0	0	30 000	30 000	0	0	0	30 000	30 000	670 000	0
OPE-2019-0032	292 995	321 268	292 995	0	0	0	447 121	292 995	0	0	0	0	0
OPE-2020-0033	590 000	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	590 000	0
OPE-2021-0011	102 365	36 865	36 865	0	65 500	65 500	54 230	36 865	0	65 500	65 500	0	0
OPE-2023-0023	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OPE-2023-0024	50 000	12 131	12 131	0	0	0	12 131	12 131	0	0	0	37 869	0
OPE-2024-0001	285 000	28 000	28 000	0	257 000	257 000	20 000	20 000	0	265 000	265 000	0	0
OPE-2024-0003	741 600	741 600	741 600	0	0	0	300 000	300 000	0	441 600	441 600	0	0
OPE-2018-0004	470 300	94 060	0	0	0	0	94 060	0	0	0	0	470 300	0
OPE-2021-0012	234 101	164 300	164 101	0	0	0	225 342	164 101	0	0	0	70 000	0
OPE-2022-0019	5 500 000	83 247	69 947	0	390 000	390 000	81 947	69 947	0	390 000	390 000	5 040 053	0
OPE-2023-0015	14 000 000	57 000	57 000	0	13 943 000	13 943 000	41 000	41 000	0	680 000	680 000	0	13 279 000
OPE-2023-0025	249 420	0	0	0	249 420	249 420	0	0	0	249 420	249 420	0	0
OPE-2023-0026	644 100	634 114	634 114	0	9 986	9 986	634 114	634 114	0	9 986	9 986	0	0
OPE-2023-0027	16 301 177	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 301 177	0
OPE-2024-0010	1 400 000	0	0	0	320 000	320 000	0	0	0	320 000	320 000	1 080 000	0
OPE-2024-0011	350 000	0	0	0	50 000	50 000	0	50 000	0	50 000	50 000	300 000	0
OPE-2024-0014	742 404	0	0	0	742 404	742 404	0	0	0	371 202	371 202	0	371 202
OPE-2024-0022	265 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	265 000	0
Total programmes pluriannuels d'investissement	46 379 186	5 262 273	4 715 110	0	16 559 678	16 559 678	3 944 055	3 197 131	0	3 543 055	3 543 055	25 104 399	14 534 602
Total	60 767 125	15 145 953	13 121 551	0	20 699 292	20 699 292	14 061 064	11 502 794	0	7 463 577	7 463 577	26 946 281	14 854 472
Pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppes :													
Ss total personnel	5 548 831	3 487 052	3 250 386	0	1 397 010	1 397 010	3 487 052	3 250 386	0	1 397 010	1 397 010	901 434	0
Ss total fonctionnement et intervention	7 382 848	6 184 312	4 897 941	0	1 774 438	1 774 438	6 399 579	4 886 032	0	1 786 347	1 786 347	710 470	0
Ss total investissement	47 835 446	5 474 589	4 973 224	0	17 527 844	17 527 844	4 174 433	3 366 376	0	4 280 221	4 280 221	25 334 378	14 854 472



Tableau 9 - EPSCP
Tableau des opérations pluriannuelles prévision

Budget (BI/BR n°...)	Budget Initial
Date exécutoire	06/12/2024
Etablissement	Université Bordeaux Montaigne
Niveau d'agrégation	Agrégé
Nature du budget (BP, BA)	Budget Principal (BP)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Auto financement	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année n	Restes à encaisser
	(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
OPE-2020-0003	8 000	2 000	6 000	3 000	3 000	0
OPE-2020-0006	102 174	26 101	76 073	76 073	0	0
OPE-2020-0016	21 487	3 798	17 689	9 095	8 595	0
OPE-2021-0016	32 628	4 200	28 429	16 029	0	12 400
OPE-2021-0017	25 000	3 000	22 000	12 000	10 000	0
OPE-2021-0035	32 704	0	32 704	26 164	6 540	0
OPE-2023-0001	45 800	4 500	41 300	20 900	0	20 400
OPE-2023-0012	35 000	7 000	28 000	14 000	0	14 000
OPE-2024-0002	39 132	0	39 132	7 826	23 480	7 826
OPE-2024-0007	37 080	0	37 080	14 832	22 248	0
OPE-2017-0011	1 493 899	0	1 493 899	1 312 476	181 423	0
OPE-2018-0037	76 269	18 114	58 155	29 155	29 000	0
OPE-2018-0038	42 000	10 500	31 500	15 750	15 750	0
OPE-2019-0002	99 260	17 300	81 960	43 280	38 680	0
OPE-2019-0011	106 000	0	106 000	49 000	57 000	0
OPE-2019-0012	103 300	0	103 300	49 000	54 300	0
OPE-2019-0013	92 600	17 020	75 580	41 300	34 280	0
OPE-2019-0036	143 958	0	143 958	143 958	0	0
OPE-2019-0046	69 686	11 000	58 686	35 540	23 146	0
OPE-2019-0047	114 000	0	114 000	57 000	57 000	0
OPE-2019-0049	300 000	0	300 000	255 000	30 000	15 000
OPE-2020-0008	83 948	0	83 948	75 554	8 394	0
OPE-2020-0017	218 770	272	218 498	141 623	76 876	0
OPE-2020-0018	98 000	49 000	49 000	24 500	24 500	0
OPE-2020-0020	88 422	16 094	72 328	41 028	31 300	0
OPE-2020-0021	98 000	49 000	49 000	24 500	24 500	0
OPE-2020-0022	91 496	28 438	63 058	31 589	31 469	0
OPE-2020-0023	150 000	7 500	142 500	82 500	60 000	0
OPE-2020-0025	122 419	7 565	114 854	75 789	39 065	0
OPE-2020-0034	91 923	0	91 923	82 731	9 192	0
OPE-2020-0035	101 778	0	101 778	91 628	0	10 150
OPE-2021-0026	203 171	53 000	150 171	83 671	0	66 500
OPE-2021-0028	70 000	6 000	64 000	36 250	0	27 750
OPE-2021-0029	117 500	13 500	104 000	57 000	0	47 000
OPE-2021-0030	59 757	12 196	47 561	23 869	0	23 692
OPE-2021-0033	220 000	56 500	163 500	90 500	0	73 000
OPE-2021-0034	75 400	13 080	62 320	32 560	2 000	27 760
OPE-2022-0001	79 020	0	79 020	59 265	19 755	0
OPE-2022-0002	192 080	0	192 080	153 664	38 416	0
OPE-2022-0003	404 628	0	404 628	304 628	100 000	0
OPE-2022-0004	76 160	0	76 160	60 928	15 232	0
OPE-2022-0014	55 524	0	55 524	55 524	0	0
OPE-2022-0018	155 035	58 007	97 028	50 764	0	46 264
OPE-2022-0020	96 245	10 745	85 500	47 000	0	38 500
OPE-2022-0021	246 897	0	246 897	148 137	49 381	49 379
OPE-2022-0024	189 609	0	189 609	160 226	29 383	0
OPE-2023-0002	75 000	25 000	50 000	50 000	0	0
OPE-2023-0003	78 270	3 200	75 070	39 462	4 300	31 308
OPE-2023-0004	105 632	0	105 632	63 378	21 128	21 126
OPE-2023-0008	211 755	0	211 755	137 641	74 114	0
OPE-2023-0009	58 171	9 000	49 171	34 471	14 700	0
OPE-2023-0010	185 751	0	185 751	148 600	37 151	0
OPE-2023-0011	121 266	0	121 266	60 632	36 381	24 253
OPE-2023-0014	438 732	62 500	376 232	300 986	0	75 246
OPE-2023-0016	1 750 000	0	1 750 000	610 720	209 280	930 000
OPE-2023-0017	182 654	0	182 654	73 060	36 530	73 064

Opérations	Montant de l'opération	Auto financement	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année n	Restes à encaisser
	(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
OPE-2023-0019	210 000	0	210 000	121 166	18 166	70 668
OPE-2024-0006	605 175	61 000	544 175	317 894	35 820	190 461
OPE-2024-0008	126 500	0	126 500	50 600	0	75 900
OPE-2024-0012	698 000	0	698 000	98 000	325 000	275 000
OPE-2024-0013	119 543	0	119 543	39 847	39 847	39 849
OPE-2024-0015	248 867	0	248 867	49 773	49 773	149 321
OPE-2024-0016	140 000	40 000	100 000	0	46 000	54 000
OPE-2024-0017	100 000	0	100 000	50 000	0	50 000
OPE-2024-0018	216 995	71 057	145 938	0	82 719	63 219
Total contrats de recherche	12 078 071	777 188	11 300 883	6 513 035	2 184 812	2 603 037
OPE-2019-0037	25 144	11 177	13 967	13 967	0	0
OPE-2024-0004	52 980	21 192	31 788	31 788	0	0
OPE-2024-0005	52 980	21 192	31 788	31 788	0	0
OPE-2024-0019	27 000	5 400	21 600	0	10 800	10 800
OPE-2019-0020	50 630	10 126	40 504	40 504	0	0
OPE-2019-0038	181 214	73 243	107 971	53 986	53 986	0
OPE-2019-0039	76 057	28 311	47 746	23 873	23 873	0
OPE-2019-0040	131 400	50 280	81 120	40 560	40 560	0
OPE-2019-0041	73 600	30 830	42 770	21 385	21 385	0
OPE-2020-0014	4 094 352	2 546 669	1 547 683	557 167	154 768	835 748
OPE-2021-0015	157 069	72 000	85 069	47 289	37 781	0
OPE-2021-0032	149 277	29 855	119 422	59 711	59 711	0
OPE-2022-0011	173 676	0	173 676	63 955	101 037	8 684
OPE-2022-0017	379 726	230 227	149 499	98 934	50 565	0
OPE-2022-0022	195 000	153 549	41 451	20 726	0	20 726
OPE-2022-0023	689 000	421 500	267 500	133 750	0	133 750
OPE-2023-0005	55 520	0	55 520	44 416	11 104	0
OPE-2023-0006	109 320	0	109 320	87 456	21 864	0
OPE-2023-0013	75 210	0	75 210	60 168	15 042	0
OPE-2023-0028	60 860	0	60 860	48 688	0	12 172
OPE-2024-0009	83 790	0	83 790	67 032	0	16 758
OPE-2024-0020	46 580	0	46 580	18 632	18 632	9 316
OPE-2024-0021	60 000	0	60 000	24 000	0	36 000
Total contrats d'enseignement	7 000 385	3 705 551	3 294 834	1 589 774	621 107	1 083 953
CONV-2016-0041	230 000	230 000	0	0	0	0
OPE-2016-0004	100 690	100 690	0	0	0	0
OPE-2017-0012	1 553 634	1 394 720	158 914	158 914	0	0
OPE-2017-0039	350 000	350 000	0	0	0	0
OPE-2018-0056	986 400	986 400	0	0	0	0
OPE-2018-0057	160 000	160 000	0	0	0	0
OPE-2018-0060	80 000	80 000	0	0	0	0
OPE-2018-0061	0	0	0	0	0	0
OPE-2018-0062	700 000	700 000	0	0	0	0
OPE-2019-0032	319 803	27 793	292 010	292 010	0	0
OPE-2020-0033	590 000	590 000	0	0	0	0
OPE-2021-0011	102 365	102 365	0	0	0	0
OPE-2023-0023	0	0	0	0	0	0
OPE-2023-0024	50 000	50 000	0	0	0	0
OPE-2024-0001	285 000	285 000	0	0	0	0
OPE-2024-0003	741 600	741 600	0	0	0	0
OPE-2018-0004	470 300	0	470 300	120 674	16 805	332 821
OPE-2021-0012	234 101	158 148	75 953	75 953	0	0
OPE-2022-0019	5 500 000	0	5 500 000	150 000	550 000	4 800 000
OPE-2023-0015	14 000 000	0	14 000 000	0	6 634 200	7 365 800
OPE-2023-0025	249 420	124 710	124 710	0	124 710	0
OPE-2023-0026	644 100	0	644 100	300 000	344 100	0
OPE-2023-0027	16 301 177	0	16 301 177	780 537	455 863	15 064 777
OPE-2024-0010	1 400 000	1 400 000	0	0	0	0
OPE-2024-0011	350 000	350 000	0	0	0	0
OPE-2024-0014	742 404	742 404	0	0	0	0
OPE-2024-0022	265 000	265 000	0	0	0	0
Total programmes pluriannuels d'investissement	46 405 995	8 838 831	37 567 164	1 878 088	8 125 678	27 563 398
Total	65 484 451	13 321 569	52 162 882	9 980 897	10 931 597	31 250 388



Tableau 10 EPSCP
Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

Budget (BI/BR n°...)	Budget Initial
Date exécutoire	06/12/2024
Etablissement	Université Bordeaux Montaigne
Niveau d'agrégation	Agrégé
Nature du budget (BP, BA)	Budget Principal (BP)

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévission d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévission pluriannuelle
		Coût total de l'opération
		(1)
Dépenses d'investissement (PPI)	Investissement	46 379 186
Total Dépenses d'investissement		46 379 186
Contrats de recherche	Personnel	4 182 181
	Fonctionnement et intervention	4 240 027
	Investissement	3 971 078
Total contrat de recherche		10 393 286
Contrat d'enseignement	Personnel	1 366 650
	Fonctionnement et intervention	1 524 237
	Investissement	1 103 766
Total contrat d'enseignement		3 994 653
	\$s total personnel	5 548 831
	\$s total fonctionnement et intervention	5 764 264
	\$s total investissement	49 455 030
	TOTAL	60 767 125

Prévission N (BI + BR)									
AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N*	AE nouvelles ouvertes en N	TOTAL des AE ouvertes en N	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N*	CP nouveaux ouverts en N	TOTAL des CP ouverts en N
(2)	(3)	(4) <= (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) <= (7) - (8)	(10)	(11) = (9) + (10)
5 262 273	4 715 110	0	16 559 678	16 559 678	3 944 055	3 197 131	0	3 543 055	3 543 055
5 262 273	4 715 110		16 559 678	16 559 678	3 944 055	3 197 131		3 543 055	3 543 055
2 751 091	2 622 801	0	1 116 861	1 116 861	2 751 091	2 622 801	0	1 116 861	1 116 861
3 076 235	2 513 449	0	1 329 942	1 329 942	3 266 512	2 512 060	0	1 331 330	1 331 330
1 430 030	1 400 320	0	459 258	459 258	1 500 251	1 400 320	0	459 258	459 258
7 257 356	6 536 569		2 906 061	2 906 061	7 512 854	6 535 181		2 907 440	2 907 440
735 961	627 586	0	280 149	280 149	735 961	627 586	0	280 149	280 149
1 406 565	877 162	0	333 242	333 242	1 430 061	866 641	0	343 763	343 763
483 798	365 125	0	620 162	620 162	433 133	276 255	0	389 162	389 162
2 626 324	1 869 873		1 233 553	1 233 553	2 599 155	1 770 482		1 013 074	1 013 074
3 487 052	3 250 386		1 397 010	1 397 010	3 487 052	3 250 386		1 397 010	1 397 010
4 482 800	3 390 610		1 663 184	1 663 184	4 696 573	3 378 701		1 675 093	1 675 093
7 176 101	6 480 555		17 639 098	17 639 098	5 877 440	4 873 706		4 391 475	4 391 475
15 145 953	13 121 551		20 699 292	20 699 292	14 061 064	11 502 794		7 463 577	7 463 577

*A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

B - Prévissions de recettes

Opération	Nature	Prévission
		Financement de l'opération
		(18)
Recettes d'investissement (PPI)	Financement de l'Etat*	6 676 877
	Autres financements publics**	30 890 287
	Autres financements***	0
Total PPI		37 567 164
Contrats de recherche	Financement de l'Etat*	1 250 830
	Autres financements publics**	9 641 226
	Autres financements***	408 827
Total contrat de recherche		11 300 883
Contrat d'enseignement	Financement de l'Etat*	0
	Autres financements publics**	3 293 843
	Autres financements***	991
Total contrat d'enseignement		3 294 834
	\$s total financement de l'Etat	7 927 707
	\$s total autres financements publics	43 825 356
	\$s total autres financements	409 819
	TOTAL	52 162 882

Prévission N	
Encaissements des années antérieures à N	Encaissements prévus en N
(19)	(20)
536 877	950 000
1 351 211	7 175 678
0	0
1 878 088	8 125 678
419 302	556 528
5 746 895	1 581 284
346 827	47 000
6 513 035	2 184 812
0	0
1 588 783	621 107
991	0
1 589 774	621 107
946 179	1 506 528
8 686 899	9 378 069
347 819	47 000
9 980 897	10 931 597

Prévissions en N+1 et suivantes		
Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
(21)	(22)	(23)
3 100 000	2 100 000	0
4 346 611	594 661	17 422 126
0	0	0
7 446 611	2 694 661	17 422 126
275 000	0	0
874 500	1 077 783	360 753
15 000	0	0
1 164 500	1 077 783	360 753
0	0	0
380 173	166 768	537 012
0	0	0
380 173	166 768	537 012
3 375 000	2 100 000	
5 601 285	1 839 212	18 319 891
15 000		
8 991 285	3 939 212	18 319 891

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat fléchés

** Autres financements publics (globalisés ou fléchés)

*** Recettes propres et recettes propres fléchées

Prévission N+1 et suivantes					
AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
7 322 922	7 288 471	780 000	10 020 053	17 001 477	22 330 477
7 322 922	7 288 471	780 000	10 020 053	17 001 477	22 330 477
400 569	400 569	28 700	28 700	13 250	13 250
278 167	278 167	88 720	88 720	29 750	29 750
111 500	111 500	0	0	0	0
790 236	790 236	117 420	117 420	43 000	43 000
106 600	106 600	79 200	79 200	273 115	273 115
149 770	149 770	47 167	47 167	116 896	116 896
118 479	438 349	0	0	0	0
374 849	694 719	126 367	126 367	390 011	390 011
507 169	507 169	107 900	107 900	286 365	286 365
427 937	427 937	135 887	135 887	146 646	146 646
7 552 901	7 838 320	780 000	10 020 053	17 001 477	22 330 477
8 488 007	8 773 426	1 023 787	10 263 840	17 434 488	22 763 488

Budget (BI/BR n°...)	Budget Initial
Date exécutoire	06/12/2024
Etablissement	Université Bordeaux Montaigne
Niveau d'agrégation	Agrégé

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Niveaux initiaux	1	Niveau initial de restes à payer nets des retraits d'engagements juridiques sur exercices antérieurs à N		Budget initial	4 050 740
	2	Niveau initial du fonds de roulement			13 836 997
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement			-3 252 032
	4	Niveau initial de la trésorerie			17 089 029
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée			-1 968 969
	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée			19 057 998
Flux de l'année	5	Autorisations d'engagement			134 712 889
	6	Résultat patrimonial			-9 744 779
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)			-7 967 392
	8	Variation du fonds de roulement			-12 487 700
	9	Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire			
	10	Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS	0	
		Variation des stocks	+ / -		
		Charges sur créances irrécouvrables	-		
		Produits divers de gestion courante	+		
	11	Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS	-5 716 064	
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	-7 960 919	
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	2 244 855	
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -		
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	0	
	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11			-6 771 636
	12.a	Recettes budgétaires			115 079 201
	12.b	Crédits de paiement ouverts			121 850 837
	13	Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires			759 151
	14	Variation de la trésorerie = 12 - 13			-7 530 787
	14.a	dont variation de la trésorerie fléchée			5 794 174
14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée			-13 324 961	
15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13			-4 956 913	
16	Variation des restes à payer			12 862 052	
Niveaux finaux	17	Niveau final de restes à payer			16 912 792
	18	Niveau final du fonds de roulement			1 349 297
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement			-8 208 945
	20	Niveau final de la trésorerie			9 558 242
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée			3 825 205
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée			5 733 037

Comptabilité budgétaire
Comptabilité générale

BUDGET INTIAL 2025

		Moyens de l'établissement Université Bordeaux-Montaigne				Moyens hors budget de l'établissement BI 2025																				Total par équipe											
		CNRS				Université de Bordeaux				IRD		Université de La Rochelle		Bordeaux INSP		Sciences Po		EPPA		MCC		EPHE		Université de Toulouse-Le Mirail				Ecole Nationale d'Architecture et de Paysage de Bordeaux									
		Enseignants-chercheurs		BIATSS	Chercheurs		ITA	Enseignants-chercheurs		BIATSS	Enseignants-chercheurs		BIATSS	Enseignants-chercheurs		BIATSS	Enseignants-chercheurs		BIATSS	Enseignants-chercheurs		BIATSS	Enseignants-chercheurs		BIATSS			Enseignants-chercheurs		BIATSS							
PR		MCF		DR	CR		PR	MCF		PR	MCF		PR	MCF		PR	MCF		PR	MCF		PR	MCF		PR	MCF		PR	MCF								
UMR 5478 IKER	Personnel	1	1	0																									15								
	Fonctionnement																												491,66								
	Investissement			0																									0								
UMR 5319 PASSAGES (dotation CNRS et MCC)	Personnel	8	29	0	3	9	12																				3	16	2	92							
	Fonctionnement																												169805								
	Investissement			0																									32 500 €								
UMR 5607 AUSONIS	Personnel	15	23	12	4	6	4																						0								
	Fonctionnement																												113 558								
	Investissement			0																									0								
UMR 6034 ARCHESCIENCES BOX	Personnel	2	3	3	4	2	13	0	0	0	0																		29								
	Fonctionnement																												93809								
	Investissement																												0								
UMR 5263 CLLE-montaigne	Personnel	3	10	0	3	4	8																						0								
	Fonctionnement																												0								
	Investissement			0																									0								
UMR 5115 LAM	Personnel	3	3	0	2	8	6	0	0	1	0	0	3	0																36							
	Fonctionnement																												146369								
	Investissement			0																									0								
UAR 2004 MSH	Personnel	1	0	5	0	0	3	0	0	0	1	0	0																	0							
	Fonctionnement																												0								
	Investissement			0																									0								
UMRU 4574 SPH	Personnel	10	8	0				2	6	0																				26							
	Fonctionnement																												33692								
	Investissement			0																									0								
UMRU 24140 D2IA	Personnel	1	12	0									2	6	0															21							
	Fonctionnement																												21939								
	Investissement			0																									0								
TOTAL	Personnel	44	89	20	17	35	50	3	16	1	0	3	0	2	6	0	0	0	0	3	5	2	0	2	0	0	0	9	1	1	0	401					
	Fonctionnement																													887 464,00 €							
	Investissement			- €			- €			- €			- €			- €			- €			- €			- €			- €		- €							
TOTAL GENERAL		293 553,00 €			355 430,00 €			21 991,00 €			28 507,00 €			9 000,00 €			5 000,00 €			50 000,00 €			3 000,00 €			11 824,00 €			- €			109 159,00 €			887 464,00 €		



POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BUDGET INITIAL 2025

	Classe de compte (n°)	Exécution 2023	BI 2025 (N+1)
Données physiques			
Nombre de bâtiments occupés		47	47
dont biens propres		2	2
dont biens domaniaux		43	43
dont prises à bail		1	1
dont autres mises à disposition (ex. : collectivités territoriales)		1	1
Surface totale occupée (m2 - SUB)		62 628	62 628
dont biens propres		2 410	2 410
dont biens domaniaux		52 342	52 342
dont prises à bail		557	557
dont autres mises à disposition (ex. : collectivités territoriales)		7 319	7 319

m2 SUN / poste de travail (*)

Dépenses de fonctionnement à l'€ près			
Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement	6815	331 317	455 863
Redevances de crédit-bail immobilier (*)	6125	0	0
Locations immobilières (*)	6132	0	0
Entretien et réparations sur biens immobiliers (*)	615223	124 388	308 000
Entretien et réparations sur biens immobiliers (*)	6063	297 315	158 500
Entretien et réparations sur biens immobiliers (*)	61565	355 954	569 300
Taxe foncière (*)	63512	0	0
Autres impôts locaux (*)	63513	0	0

Dépenses d'acquisition à l'€ près			
Acquisition de biens propres			

Dépenses d'investissement à l'€ près			
Réalisation de travaux structurants	231	6 889 229	3 321 920

Produits de cession d'immobilisations corporelles à l'€ près			
dont biens propres	7752		
dont biens domaniaux	7752		

(*) Les données sont disponibles à la saisie dans le système d'informations des opérateurs de l'Etat (SI OPE)

Annexe immobilière

A) Leviers d'actions proposés pour répondre, aux réserves formulées par France Domaine ou le Conseil Immobilier de l'Etat

L'université Bordeaux Montaigne a achevé la mise en oeuvre de son schéma directeur immobilier et de son SPSP selon la circulaire de septembre 2016 par la validation du CA du 24 janvier 2020. La note de la DUE du 12/08/2019 fait état de quatre remarques dont voici la liste accompagnée des leviers d'actions proposés :

- Le SPSP porte sur la période 2016/2020, la DUE attend en 2020 le projet de SPSP de l'établissement pour la période 2021/2025. Il est à noter que les prévisions opérationnelles couvraient la période jusqu'à 2024. La pandémie COVID, l'actualité chargée des dossiers de la DPIL ainsi que des difficultés RH n'ont pas permis d'entamer ce travail. La situation organisationnelle de la DPIL se stabilisant, nous pourrions démarrer ce projet en 2024.
- Indiquer les états réglementaires des locaux.
- La mise en place d'une politique de valorisation permettant de dégager des ressources propres serait souhaitable : une étude d'opportunité serait à réaliser dans ce sens.
- Il faut poursuivre les efforts de réduction de l'empreinte énergétique dans le cadre des objectifs du décret tertiaire de la loi ELAN : des leviers ont été définis et les outils de base déployés (comptage notamment), un économiseur de flux (energy manager) a été recruté en juin 2021 : la politique de réduction des consommations énergétiques et la réponse aux directives du décret tertiaire ont démarré sur l'exercice 2022 grâce au budget dédié aux projets de la cellule énergie de la DPIL et se poursuivront en 2023 et 2024 notamment dans le cadre de financement état résilience 2. Des compteurs et des capteurs de températures, CO2 ont été déployés. La Tranche 2 de l'opération campus qui s'achève a déployé le comptage pour l'eau. Des capteurs continueraient d'être déployés en 2024.

B) Avancement des opérations prévues dans le SPSP

Le SPSP 2016/2020 fait état d'un certain nombre d'opérations stratégiques pour l'établissement dont en fil conducteur la mise aux normes incendie et d'accessibilité ; en voici l'état d'avancement :

- Tranche 2 de l'opération campus : Sous la maîtrise d'ouvrage de la SRIA, le groupement retenu (Eiffage) a démarré le chantier qui s'est achevé à la fin de l'année 2023.
- Création de la CLEEF : Ce projet de restructuration et extension du DUEF a connu beaucoup de retard suite à la pandémie et un premier appel d'offres infructueux. Grâce au plan de relance de l'Etat (France relance) et à des budgets complémentaires de l'Etat et de la Région, les travaux ont démarré en janvier 2022 et se sont achevés en octobre 2023. Le budget déjà conséquent post COVID a été une nouvelle fois abondé sur fonds propres pour faire face à l'inflation et à l'augmentation des indices de révision du bâtiment.
- Optimisation de la gestion des espaces d'archives de l'université : Une archiviste a été recrutée au sein du SCD afin de dresser l'état des besoins et proposer une nouvelle organisation de l'archivage des documents au sein d'UBM puis, par la suite des travaux, l'aménagement de compactus dans nos espaces en sous-sol.
- Requalification du bâtiment H : Cette opération financée par le CPER actuel est rattachée à la tranche 2 de l'opération campus et les travaux du bâtiment H ont été achevés au mois de septembre 2021.
- La rénovation des amphis C200, 1 et 2 : La rénovation de l'amphi C200 s'est achevée au mois de septembre 2019 et les travaux des amphis 1 et 2 ont été achevés au mois de décembre 2020.
- La réorganisation de l'accueil, de l'administration et du 1er étage du bâtiment J : Cette opération est aussi rattachée à la tranche 2 de l'opération campus et les travaux sont achevés.
- La requalification des locaux de la DPIL : Cette opération s'est achevée en septembre 2018.
- La rénovation des passages couverts : Cette opération s'est achevée en avril 2019.
- La réalisation des études de faisabilité visant la structuration de l'enseignement et de la vie étudiante et celle de la recherche, les opérations suivantes étant placées comme hautement stratégiques pour l'université :
 - ✦Extension du pôle archéologie : Le projet a été retenu pour le CPER 2021/2027. Le projet a démarré et les études de programmation s'achèveront en fin d'année civile. Un mandat d'études sera confiée à la SRIA et le concours d'architecture sera publié au mois de février 2025 Les travaux sont prévus en 2027/2028.
 - ✦Extension des fonctions dédiées à l'enseignement et la recherche en incluant une dimension Vie universitaire avec un lien possible avec le CROUS pour l'extension du Sirtaki : le budget pour le lancement de l'étude de faisabilité n'a pas été retenu.
- Rénovation du système anti-intrusion : Cette opération est terminée.
- Déploiement du contrôle d'accès annuel : Il s'agit d'une opération récurrente ; le déploiement se réalise sur plusieurs années, selon les demandes. Le prestataire retenu est en situation de monopole et est défaillant, d'où le retard pris dans le déploiement.
- Mise en accessibilité Ad'Ap : Il s'agit également d'une opération pluri-annuelle basée sur les engagements pris lors de la validation de l'Ad'AP de l'établissement début 2016. L'opération d'aménagement et une opération concernant l'IUT devrait nous permettre de finaliser ce projet de mise aux normes.
- Diagnostic des réseaux humides : L'opération est achevée.
- Mise en place de comptage énergétique chauffage : L'opération est achevée.
- Améliorer la sécurité des locaux serveurs : L'opération est achevée.
- Mise en accessibilité chaire Amphi 700 : les travaux sont achevés.
- Ventilation du sous-sol de l'Administration : les travaux sont achevés.
- Déploiement signalétique : la charte signalétique a été validée et le déploiement doit commencer à l'extérieur dans le cadre de l'opération d'aménagement. Le budget 2025 nous permettra de continuer le déploiement à l'intérieur sur certains bâtiments dont les priorités restent à définir.
- Mise en accessibilité entrée amphi Renouard : les travaux sont réalisés.
- Remplacement des portes des grands hangars du SIGDU : les travaux sont achevés.

L'université s'est vu également dotée cette année d'un nouveau bâtiment en gestion, la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) : une opération de requalification du bâtiment a été retenue dans le cadre du CPER 2021/2027. Les études de programmation sont achevées. Un mandat d'études va être confié à la SRIA début 2025. Les travaux sont prévus pour 2026/2027.

C) Economies (réalisées ou programmées)

Le Schéma Directeur Eau Energie (SDEE) a été rédigé à l'échelle du territoire afin de réduire la facture énergétique et l'impact sur l'environnement. Son application repose sur trois leviers principaux :

- Un système de comptage énergétique déployé entre 2017 et 2019 complété par l'opération campus (comptage eau) et par un budget complémentaire en 2022 suite au décret tertiaire.
- Le recrutement d'un économiseur de flux afin de monitorer les économies potentielles générées par des opérations mineures ou majeures et dans le but de mettre en place un plan d'actions et de communication vers les usagers.
- Une opération de raccordement au réseau de chaleur St Jean Belcier pour les bâtiments de l'IUT a également été menée en 2022 dans le but de réaliser des économies d'énergie et d'émission de CO2.
- L'université Bordeaux Montaigne s'inscrit également dans le projet de raccordement sur site de Pessac sur un réseau de chaleur Biomasse/Géothermie porté par Bordeaux métropole.

Depuis 2015, toutes les opérations de requalification, rénovation et réhabilitation réalisées ou programmées intègrent cette dimension énergétique par l'amélioration des performances du bâti (changement des menuiseries et du complexe d'étanchéité à minima) à minima, voire des systèmes de chauffage. La modernisation de nos infrastructures bâties (ajout de VMC par exemple) ou d'usage (ajout de prises de courant) ne diminue malheureusement pas la facture globale : un travail sur la définition d'une stratégie en la matière a débuté grâce au recrutement d'un économiseur de flux et le financement d'opérations immobilières ou de communication pour réduire les consommations.

Depuis 2021, la pression des coûts énergétiques ne cesse d'augmenter et de peser sur le budget de l'établissement :

Budget energie 2019 : 500 k€ HT (Année qualifiée de "standard")
Budget exécuté 2022 : 1,5 M€ HT
Budget exécuté 2023 : 1,5 M€ HT
Budget prévisionnel 2024 "recalé" : 460 000 €HT
Budget prévisionnel 2025 : 460 000 €HT

La crise de l'énergie liée au contexte géo-politique est terminée pour les coûts de gaz et nous pouvons maintenant mesurer l'impact des travaux réalisés sur nos consommations. Le plan de sobriété et les actions entreprises au sein de la DPIL ont permis de réduire les augmentations des coûts de l'énergie. Les efforts peuvent être maintenus afin de pouvoir réduire encore nos consommations.